

Sorèze

Mag



Bulletin Municipal **Janvier 2022**



Bulletin Municipal n° 39

Janvier 2022

| | |
|--|----|
| ÉDITORIAL | 3 |
| RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021 | 4 |
| PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2022 | 7 |
| ACTION SOCIALE | 8 |
| VIE ÉCONOMIQUE | 9 |
| DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE..... | 11 |
| VIE CULTURELLE | 14 |
| ENVIRONNEMENT | 20 |
| VIE DES ASSOCIATIONS | 26 |
| VIE DE LA COMMUNE | 33 |
| URBANISME 2021 | 36 |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | 38 |
| SORÈZE PRATIQUE | 40 |
| COMMUNICATION | 43 |

Directeur de la publication : Marie-Lise Housseau

Comité de rédaction du bulletin : Marie-Lise Housseau, Alain Schmidt, Hervé Verdoux,
Michel Bayo, Hélène Segonne

Crédit photos : Associations, Mairie, Musée du Verre de Sorèze, Cité de Sorèze, Office de Tourisme Intercommunal
Urma, Cemex, Syndicat des Eaux.

Photo de couverture : **Vue panoramique de Sorèze** de Damien Granier.

Conception et mise en page : Les Crocodiles Jaunes (Illustrations I. Fraysse, Freepik).

Imprimé en 1 800 exemplaires sur papier PEFC par un imprimeur labellisé « Imprim Vert »

Chères Soréziennes, Chers Soréziens,

Nous voici presque arrivés au terme de notre 2^{ème} année de mandature, toujours perturbée par la Covid. Nous avons fait de notre mieux pour en atténuer les conséquences, notamment pour les personnes âgées de notre commune, régulièrement contactées par l'équipe du CCAS que je remercie chaleureusement. Cette même équipe de bénévoles s'est immédiatement portée volontaire, dès que le vaccin a été disponible, pour organiser en lien avec l'ARS et des médecins et infirmières du secteur, **un centre de vaccination éphémère** qui a pu administrer les 2 doses de vaccins à 230 personnes de plus de 65 ans, en complément du travail remarquable du centre de vaccination de Revel qui a permis, pendant plusieurs mois, à tous les habitants de notre bassin de vie de se faire vacciner au plus près de chez eux.



Cette pandémie a au moins montré l'importance des territoires dans l'organisation de la santé : de la distribution des masques à l'installation de centres de vaccination, nos collectivités ont su réagir !

Il reste maintenant à obtenir de l'État plus de marges de manœuvre et profiter des solidarités inter-communes qui se sont créées pour travailler ensemble sur un projet plus ambitieux pour conserver nos généralistes et attirer des spécialistes sur notre Communauté de Communes.

Malgré la Covid, la vie a continué avec de nombreuses réalisations communales détaillées dans ces pages, des manifestations culturelles, marchés, compétitions sportives... portées par les associations Soréziennes qui ont tout mis en œuvre pour les maintenir.

Tout a été plus compliqué au niveau de l'organisation (masques, Pass Sanitaire), de l'incertitude sur la participation du public, des arrêtés préfectoraux du dernier instant... aussi, je tiens cette année à remercier tout particulièrement le personnel de la mairie, les organisateurs, les exposants ou artistes, les restaurateurs et commerçants qui ont maintenu, coûte que coûte ce qui fait le sel de la vie !

Trois événements marquants en 2021 à Sorèze : l'organisation de l'**Assemblée Générale de l'Association des maires du Tarn** le 3 septembre sur le thème de l'aménagement du Territoire, l'**installation de SCOPELEC à l'Abbaye-école**, inaugurée le 30 septembre et la **fin des travaux de l'EHPAD** qui va permettre d'accueillir les résidents dans des locaux entièrement rénovés et au personnel, qui s'est particulièrement dévoué ces derniers mois, de retrouver de meilleures conditions de travail.

Je voudrais souligner également le gros investissement de la commune en matière de communication : un nouveau site internet **www.ville-soreze.fr**, une page Facebook et une infolettre mensuelle qui permettent à chacun d'avoir toute l'information nécessaire. 2022 s'ouvre devant nous, avec de nouveaux projets pour la commune mais aussi pour chacun d'entre nous et surtout l'espoir de retrouver toute la convivialité d'une vie sans Covid !

À toutes et tous, au nom du personnel de la mairie et de tous les élus, je vous souhaite une très belle année !

Marie-Lise Housseau
Maire de Sorèze



La cérémonie des Vœux se déroulera à la salle des fêtes Georges de Léotoing route de Dourgne le Vendredi 07 janvier 2022 à 18 h 30

| DÉCEMBRE 2021 | JANVIER 2022 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------|---------------------|------------------------|
| 1 M Avent, Florence | 1 S Jour de l'An | 1 M Ella | 1 M Aubin | 1 V Hugues | 1 D Fête du Travail | 1 M Justin |
| 2 J Viviane | 2 D Epiphanie | 2 M Présentation | 2 M Charles le B. | 2 S Sandrine | 2 L Boris | 2 J Blandine |
| 3 V François-Xavier | 3 L Geneviève | 3 J Blaise | 3 J Guérolé | 3 D Richard | 3 M Phil, Jacq. | 3 V Kévin |
| 4 S Barbara | 4 M Odilon | 4 V Véronique | 4 V Casimir | 4 L Isidore | 4 M Sylvain | 4 S Clotilde |
| 5 D Gérard | 5 M Edouard | 5 S Agathe | 5 S Olive | 5 M Irène | 5 J Judith | 5 D Pentecôte |
| 6 L Nicolas | 6 J Mélaïne | 6 D Gaston | 6 D Colette | 6 M Marcellin | 6 V Prudence | 6 L Lundi de pentecôte |
| 7 M Ambroise | 7 V Raymond | 7 L Eugénie | 7 L Félicité | 7 J J.-B. de la S. | 7 S Gisèle | 7 M Gilbert |
| 8 M Imm. Conception | 8 S Lucien | 8 M Jacqueline | 8 M Jean de Dieu | 8 V Julie | 8 D Victoire 1945 | 8 M Médard |
| 9 J Guadalupe | 9 D Alix | 9 M Apolline | 9 M Françoise | 9 S Gautier | 9 L Pacôme | 9 J Diane |
| 10 V Romaric | 10 L Guillaume | 10 J Arnaud | 10 J Vivien | 10 D Fulbert | 10 M Solange | 10 V Landry |
| 11 S Daniel | 11 M Pauline | 11 V N.-D. Lourdes | 11 V Rosine | 11 L Stanislas | 11 M Estelle | 11 S Barnabé |
| 12 D Jeanne F.C. | 12 M Tatiana | 12 S Félix | 12 S Justine | 12 M Jules | 12 J Achille | 12 D Guy |
| 13 L Lucie | 13 J Yvette | 13 D Béatrice | 13 D Rodrigue | 13 M Ida | 13 V Rolande | 13 L Antoine de P. |
| 14 M Odile | 14 V Nina | 14 L Valentin | 14 L Mathilde | 14 J Maxime | 14 S Mathias | 14 M Elisée |
| 15 M Ninon | 15 M Rémi | 15 M Claude | 15 M Louise | 15 V Paternelle | 15 D Denise | 15 M Germaine |
| 16 J Alice | 16 D Marcel | 16 M Julienne | 16 M Bénédicte | 16 S Benoît-Joseph | 16 L Honoré | 16 J J. F. Régis |
| 17 V Gaël | 17 L Roseline | 17 J Alexis | 17 J Patrice | 17 D Pâques | 17 M Pascal | 17 V Hervé |
| 18 S Gatién | 18 M Prisca | 18 V Bernadette | 18 V Cyrille | 18 L Lundi de Pâques | 18 M Éric | 18 S Léonce |
| 19 D Urbain | 19 M Marius | 19 S Gabin | 19 S Joseph | 19 M Emma | 19 J Yves | 19 D Romuald |
| 20 L Théophile | 20 J Sébastien | 20 D Aimée | 20 D Herbert | 20 M Odette | 20 V Bernardin | 20 L Silvère |
| 21 M Pierre Can. | 21 V Agnès | 21 L P. Damien | 21 L Clémence | 21 J Anselme | 21 S Constantin | 21 M Rodolphe |
| 22 M Fr.-Xavière | 22 S Vincent | 22 M Isabelle | 22 M Léa | 22 V Alexandre | 22 D Emile | 22 M Alban |
| 23 J Armand | 23 D Barnard | 23 M Lazare | 23 M Victorien | 23 S Georges | 23 L Didier | 23 J Audrey |
| 24 V Adèle | 24 L Fr. de Sales | 24 J Modeste | 24 J Cath. de Suède | 24 D Fidèle | 24 M Donatien | 24 V Jean-Baptiste |
| 25 S Noël | 25 M Conv. S. Paul | 25 V Roméo | 25 V Annonciation | 25 L Marc | 25 S Prosper | 25 S Prosper |
| 26 D Etienne | 26 M Paule | 26 S Nestor | 26 S Larissa | 26 M Alida | 26 J Ascension | 26 D Antheleme |
| 27 L Jean | 27 J Angèle | 27 D Honorine | 27 D Habib | 27 M Zita | 27 V Augustin | 27 L Fernand |
| 28 M Innocents | 28 V Th. d'Aquin | 28 L Romain | 28 L Gontran | 28 J Valérie | 28 S Germain | 28 M Irénée |
| 29 M David | 29 S Gildas | 29 M Romaric | 29 M Gwladys | 29 V Cath. de Si. | 29 D Aymar | 29 M Pierre-Paul |
| 30 J Roger | 30 D Martine | 30 M Amédée | 30 M Amédée | 30 S Robert | 30 L Ferdinand | 30 J Martial |
| 31 V Sylvestre | 31 L Marcelle | 31 J Benjamin | 31 J Benjamin | 31 M Visitation | 31 M Visitation | |

| ZONE A | ZONE B | ZONE C |
|--|---|---|
| Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers | Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg | Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER 2023 |
|---------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| 1 V Thierry | 1 L Alphonse | 1 J Gilles | 1 S Thér. de l'E. | 1 M Toussaint | 1 J Avent, Florence | 1 D Jour de l'An |
| 2 S Martinien | 2 M Julien-Eym. | 2 V Ingrid | 2 D Léger | 2 M Défont | 2 V Viviane | 2 L Basile |
| 3 D Thomas | 3 M Lydie | 3 S Grégoire | 3 L Gérard | 3 J Hubert | 3 S François-Xavier | 3 M Geneviève |
| 4 L Florent | 4 J Jean-Marie, Vianney | 4 D Rosalie | 4 M Fr. d'Assise | 4 V Charles | 4 D Barbara | 4 M Odilon |
| 5 M Antoine | 5 V Abel | 5 L Raïssa | 5 M Fleur | 5 S Sylvie | 5 L Gérard | 5 J Edouard |
| 6 M Mariette | 6 S Transfiguration | 6 M Bertrand | 6 J Bruno | 6 D Bertille | 6 M Nicolas | 6 V Mélaïne |
| 7 J Raoul | 7 D Gaëtan | 7 M Reine | 7 V Serge | 7 L Carine | 7 M Ambroise | 7 S Raymond |
| 8 V Thibault | 8 L Dominique | 8 J Nativité N.-D. | 8 S Pélagie | 8 M Geoffroy | 8 J Imm. Conception | 8 D Epiphanie |
| 9 S Amandine | 9 M Amour | 9 V Alain | 9 D Denis | 9 M Théodore | 9 V Pierre-Fourier | 9 L Alix |
| 10 D Ulrich | 10 M Laurent | 10 S Inès | 10 L Ghislain | 10 J Léon | 10 S Romaric | 10 M Guillaume |
| 11 L Benoît | 11 J Claire | 11 D Adelphe | 11 M Firmin | 11 V Armistice 1918 | 11 D Daniel | 11 M Paulin |
| 12 M Olivier | 12 V Clarisse | 12 L Apollinaire | 12 M Wilfried | 12 S Christian | 12 L Jeanne F.C. | 12 J Tatiana |
| 13 M Henri, Joël | 13 S Hippolyte | 13 M Aimé | 13 J Géraud | 13 D Brice | 13 M Lucie | 13 V Yvette |
| 14 J Fête Nationale | 14 D Evrard | 14 M La Croix | 14 M Juste | 14 L Sidoine | 14 M Odile | 14 S Nina |
| 15 V Donald | 15 L Assomption | 15 J Roland | 15 S Thér. d'Avila | 15 M Albert | 15 J Ninon | 15 D Rémi |
| 16 S ND Mt Carmel | 16 M Armel | 16 V Edith | 16 D Edwige | 16 M Marguerite | 16 V Alice | 16 L Marcel |
| 17 D Charlotte | 17 M Hyacinthe | 17 S Renaud | 17 L Baudoin | 17 J Elisabeth | 17 S Gaël | 17 M Roseline |
| 18 L Frédéric | 18 J Héliène | 18 D Nadège | 18 M Luc | 18 V Aude | 18 D Gatién | 18 M Prisca |
| 19 M Arsène | 19 V Jean-Eudes | 19 L Emilie | 19 M René | 19 S Tanguy | 19 L Urbain | 19 J Marius |
| 20 M Marina | 20 S Bernard | 20 M Davy | 20 J Adeline | 20 D Edmond | 20 M Théophile | 20 V Sébastien |
| 21 J Victor | 21 D Christophe | 21 M Matthieu | 21 V Céline | 21 L Prés. Marie | 21 M Pierre Can. | 21 S Agnès |
| 22 V Marie-Mad. | 22 L Fabrice | 22 J Maurice | 22 S Elodie | 22 M Cécile | 22 J Fr.-Xavière | 22 D Vincent |
| 23 S Brigitte | 23 M Rose de L. | 23 V Constant | 23 D Jean de C. | 23 M Clément | 23 V Armand | 23 L Barnard |
| 24 D Christine | 24 M Barthélemy | 24 S Thècle | 24 L Florentin | 24 J Flora | 24 S Adèle | 24 M Fr. de Sales |
| 25 L Jacques | 25 J Louis | 25 D Hermann | 25 M Crépin | 25 V Catherine | 25 D Noël | 25 M Conv. S. Paul |
| 26 M Anne, Joach. | 26 V Natacha | 26 L Côme, Damien | 26 M Dimitri | 26 S Delphine | 26 L Etienne | 26 J Paule |
| 27 M Nathalie | 27 S Monique | 27 M Vinc. de P. | 27 J Emeline | 27 D Sévrin | 27 M Jean | 27 V Angèle |
| 28 J Samson | 28 D Augustin | 28 M Venceslas | 28 V Jude | 28 L Jacq. de la M. | 28 M Innocents | 28 S Th. d'Aquin, Maurel |
| 29 V Marthe | 29 L Sabine | 29 J Michel | 29 S Narcisse | 29 M Saturnin | 29 J David | 29 D Gildas |
| 30 S Juliette | 30 M Fiacre | 30 V Jérôme | 30 D Bienvenue | 30 M André | 30 V Roger | 30 L Martine |
| 31 D Ignace de L. | 31 M Aristide | 31 L Quentin | 31 L Quentin | 31 S Sylvestre | 31 S Sylvestre | 31 M Marcelle |

REQUALIFICATION URBAINE DU BOURG : RUES DE PUYVERT ET SAINT-JACQUES

Les travaux des **rues de Puyvert et Saint-Jacques** sont désormais terminés mettant en valeur ces deux voies du bourg.



Après quelques retards, dus au réseau électrique d'ENEDIS qui ne présentait pas les critères de sécurité requis pour la profondeur, le chantier a pu se dérouler normalement.

Il est rappelé que cette opération de **360 000 € HT** a bénéficié de subventions de la part de **l'État (87 084 €)**, de **la Région Occitanie (45 028 €)** et du **Département du Tarn (20 134 €)**

GROUPE SCOLAIRE



L'entrée principale par laquelle accèdent les bus de ramassage scolaire a fait l'objet d'un **revêtement en enrobé** permettant de matérialiser les places de stationnement et de faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, **une circulation piétonne** a été réalisée afin de sécuriser les déplacements des enfants, notamment pour l'accès à la cantine.

Le coût des travaux s'est élevé à **43 750 € HT** avec des aides de **l'État (15 328 €)** et du **Département du Tarn (13 138 €)**.

Pour information, l'école constitue une priorité pour la commune et son fonctionnement (**459 919 €**) représente près de 21% des dépenses réelles du budget, réparti comme suit :

- frais de fonctionnement **305 079 €**
- bibliothèque **22 908 €**
- cantine **97 346 €**
- garderie **10 608 €**
- transport et accompagnement **23 978 €**

LIAISON DOUCE

Le chemin piétonnier entre le rond-point près de U Express et la route de Durfort a fait l'objet d'un aménagement incluant le revêtement et l'installation de potelets destinés à la protection des usagers.

Ces travaux ont été financés en quasi-totalité par une aide de **15 000 €** attribuée par l'intermédiaire du **Parc naturel régional du Haut-Languedoc** dans le cadre d'un dispositif spécial **certificats d'économies d'énergie**.



RÉFECTION DE LA TOITURE ET DU PERRON DE L'ÉGLISE

L'église paroissiale fait l'objet d'importants travaux de rénovation et de mise en valeur portant sur la réfection de la toiture et du perron d'entrée ainsi que sur le traitement des façades préconisé par l'Architecte des Bâtiments de France. La séparation de l'opération en deux tranches distinctes a permis d'obtenir des aides substantielles réparties comme suit :

Partie toiture et perron d'entrée : coût **102 950 € HT** (**État : 27 399 €**) (**Département : 13 699 €**)

Partie façades : coût **118 660 € HT** (**État : 33 803 €**) (**Département : 16 902 €**).

Par ailleurs, il a été décidé d'équiper de **vitreaux** les 3 ouvertures situées au-dessus du fronton, obstruées depuis longtemps par un contre-plaqué. C'est l'**entreprise IZARD de Sorèze** qui a été retenue pour ces travaux.



BOULODROME COUVERT / SALLE DE CONVIVIALITÉ

Les travaux du **boulodrome couvert** et de la **salle de convivialité** attenante ont démarré à l'automne. Ce nouvel équipement permettra d'organiser des compétitions officielles et de mettre à disposition des associations locales un espace d'accueil. La couverture du bâtiment sera dotée de **panneaux photovoltaïques** dont la production d'électricité sera réinjectée dans le réseau d'Enedis. Ces deux opérations distinctes ont fait l'objet d'une consultation unique ce qui a permis d'obtenir un coût inférieur à celui estimé par la maîtrise d'œuvre malgré l'incertitude liée à l'augmentation sensible du coût des matières premières. Le montant global des travaux, y compris les divers honoraires des architectes, bureau de contrôle, coordinateur SPS s'élève à **485 000 € HT** subventionné à 65% :

Partie boulodrome :

État : 71 862 € / Région : 33 000 € / Département : 35 931 €

Partie salle de convivialité :

État : 82 928 € / Région : 44 695 € / Département : 45 964 €

Les bâtiments devraient être livrés courant juin 2022.



VIDÉO-PROTECTION

La première tranche de vidéoprotection en place depuis 2018 a permis aux forces de l'ordre de résoudre infractions et délits. Forts des services rendus par les caméras déjà installées et de l'aide au financement obtenu une deuxième tranche a été lancée en octobre 2021.

Elle permettra, d'une part, la mise à niveau du poste de contrôle et d'enregistrement ainsi que de quelques caméras installées lors de la première tranche et d'autre part, l'installation de caméras de dernière génération sur les deux axes principaux de l'entrée de ville.

Sont aussi concernés : **le rond-point** situé à proximité de U-Express pour les flux en provenance de Revel et Puylaurens vers le bourg et **l'aire de stationnement de Berniquaut** ; **le carrefour à proximité de la salle des fêtes** pour les flux venant de Dourgne ou d'Arfons.

Le financement total est à hauteur de **115 000 € HT** dont **48 166 €** de subvention apportée par **l'État**.

CIMETIÈRE

Afin d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les allées du cimetière ont fait l'objet d'un **nouveau revêtement** au moyen de dalles alvéolaires garnies de gravier concassé. Des aides de **l'État (10 920 €)** et du **Département (5 469 €)** ont été obtenues pour financer l'opération de **36 460 € HT**. Sont à l'étude **la construction de nouvelles fosses et de cavurnes** et **l'extension du nouveau cimetière**.



ACQUISITIONS FONCIÈRES

En 2021, la commune a procédé à l'acquisition de différentes parcelles afin de disposer des emprises foncières pour la programmation future de nouveaux projets.

Ont ainsi été acquis :

- le **terrain jouxtant le groupe scolaire** pour une superficie de 3 000 m² au prix de **39 600 €**.
- une parcelle **à la zone d'activités de la Condamine** comprise entre 2 lots appartenant déjà à la commune pour une superficie de 3 000 m² au prix de **45 000 €**.
- une parcelle agricole dans **le secteur de la Carriérasse** de 5 446 m² au prix de **5 446 €**.
- un échange de parcelles dans **le secteur de Mondésir** afin de disposer d'un ensemble cohérent et suffisant pour créer un complexe sportif.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE & DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** et le **Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** ont fait l'objet d'une mise à jour validée par les services de la Préfecture. Le DICRIM a été réédité et remis à chaque administré. Ces documents sont consultables sur le site internet de la commune **www.ville-soreze.fr**.

ASSAINISSEMENT LA TEULIÈRE, ROUTE DE DURFORT

Les travaux d'assainissement collectif du **secteur de la Teulière, route de Durfort, Champ Paillassat et chemin de la Gare** ont été réceptionnés le 20 mai 2021. **Les riverains** sont donc autorisés depuis cette date **à se raccorder à ce nouveau réseau** et **disposent d'un délai de 2 ans pour le faire** (Imprimé à télécharger sur le site de Sorèze, démarches urbanisme, demande de branchement). Cette opération, d'un coût important de l'ordre de **520 000 €**, a pu bénéficier de subventions de **l'État** au titre du plan de relance (**87 499 €**), **du Département** (**42 693 €**) et de **l'Agence de l'eau Adour Garonne** (**43 125 €**). Le reste à charge de la commune reste cependant très lourd (près de 350 000 €).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Travaux de mise aux normes de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix

Les travaux de restructuration et de mise aux normes de l'EHPAD sont terminés. Outre la création **de nouvelles chambres, l'aménagement d'une lingerie, d'une salle de vie spacieuse, de l'accueil, des liaisons** ont été réalisées à chaque niveau entre les 3 corps de bâtiment qui composent l'ensemble : Balette, Rastoul et Lacordaire.

Les conditions d'accueil des résidents et de travail des agents sont sensiblement améliorées par ces travaux lourds, mais indispensables.

Malgré la construction de nouveaux bâtiments, un espace extérieur a pu être conservé et sera aménagé pour que les résidents puissent en profiter.



CITÉ DE SORÈZE

Ont été réalisés :

- **l'aménagement d'un jardin** dans une partie du parc en lien avec le circuit de visite du Musée Dom Robert.
- **Réhabilitation de l'ancienne serre** qui est proposée dans le parcours de visite comme **cabinet de curiosités**.

Les travaux annuels de strict entretien ont porté sur :

- le nettoyage et la reprise du **badigeon du perron de la rue Saint-Martin** ainsi que la **réfection des joints du dallage en pierre**.
- la reprise de **deux clés de voûte** de la Cour des Rouges.
- la **mise en peinture des menuiseries** des façades du Musée Dom Robert, de la Cour triangulaire et de la Cour Lacordaire.



- la **restauration d'une partie du mur d'enceinte**, côté chemin du Tour du Parc.
- **l'entretien des couvertures** de l'ancien gymnase, actuellement Musée Dom Robert (dévégétalisation des tuiles, changement des tuiles cassées, nettoyage des gouttières et débouchage des descentes).

Par ailleurs, un mandat d'études a été confié à la Société **AUDÉO** pour la réalisation des travaux de restructuration de l'hôtel-restaurant. L'architecte sera choisi dans le courant du mois de mars avec pour mission le lancement de la consultation afin de retenir les entreprises pour un démarrage effectif des travaux à la fin de l'année 2022.

RÉNOVATION THERMIQUE MAIRIE ET FOYER DE L'AUTOMNE SORÉZIEN

La municipalité a souhaité engager des actions visant à réduire les déperditions énergétiques des bâtiments communaux. Les bâtiments retenus en priorité ont été **la mairie** et le **Foyer de l'Automne Sorézien** qui sont d'anciennes bâtisses du XIX^{ème} siècle dépourvues de fenêtres à double vitrage et sans isolation des combles.

Le montant des travaux comprenant le changement des fenêtres, des portes existantes et l'isolation des combles des 2 bâtiments avec des matériaux performants s'élève à **74 746,34 € HT**. Des aides significatives à hauteur de 80% de la dépense ont été obtenues de la part de **l'État** (**37 373 €**) et de **la Région Occitanie** (**22 424 €**). À noter que ces deux opérations permettront de réaliser une économie substantielle estimée **à plus de 30%** sur les consommations énergétiques.

LIAISONS DOUCES SORÈZE/DURFORT

La création d'un itinéraire sécurisé pour piétons et cyclistes entre Sorèze et Revel via les hameaux de **La Rivière, Pont-Crouzet** et **La Garrigole** a été engagée.

Cette liaison douce sera raccordée également à la commune voisine de Durfort qui vient de réaliser une voie reliant le lotissement au village. Des acquisitions foncières ont d'ores et déjà été effectuées en bordure de la route départementale reliant Pont-Crouzet à Durfort et des servitudes de passages sont en cours de négociation à La Garrigole et le long de la Rigole de la Plaine. Afin d'obtenir un maximum d'aides pour financer ce projet ambitieux, l'opération sera scindée en deux tranches :

- du rond-point de U-Express au hameau de Pont-Crouzet,
- du Pont-Crouzet à Revel.

La 1^{ère} tranche de travaux, estimée à **389 622 € HT**, a déjà bénéficié d'une subvention de **40%** (**155 849 €**) de la part de **l'État** au titre de la **Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)**. D'autres aides ont été sollicitées auprès de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

RÉSIDENTIE AUTONOMIE

La commune a décidé d'acquérir, par l'intermédiaire de **l'Établissement Public Foncier d'Occitanie**, un ensemble immobilier situé, 38 allées de la Libération, récemment mis en vente. Cet ensemble correspond parfaitement, par sa situation, au projet de création d'une **résidence autonomie** que la commune envisage de construire. Il présente, en effet, l'intérêt de jouxter une maison appartenant au CCAS et de donner sur le fond du jardin, sur le Foyer de Vie de l'Orival. Des liens pourraient ainsi être établis entre les futurs occupants de la résidence autonomie et ceux du Foyer de Vie. Le projet de création de résidence autonomie a été présenté en septembre au

Conseil Départemental du Tarn qui doit donner son autorisation pour le financement d'**une structure de 15 à 20 logements**.

Si l'avis favorable est obtenu, un dossier sera déposé auprès de la CARSAT qui subventionne, dans le cadre d'un appel à projets, ce type d'établissement à hauteur de 35%. D'autres financements seront également sollicités auprès du Département et de la Région Occitanie.

Pour l'instant, la commune a fait procéder à un relevé topographique par un géomètre et a mandaté un architecte et un prestataire pour réaliser une étude de faisabilité du projet qui devra également être soumis à l'avis de **l'Architecte des Bâtiments de France**.

JARDINS PARTAGÉS

L'acquisition, par la commune, de l'ensemble immobilier en vue de la réalisation d'une résidence autonomie, permettrait également de créer, en bordure de l'Orival, des **jardins partagés** sur une partie du terrain qui dispose d'un accès indépendant. Quelques parcelles seraient réservées **aux occupants de la résidence autonomie**, à **ceux du Foyer de Vie de l'Orival** ainsi qu'**aux résidents de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix**. Des liens forts pourraient ainsi se créer avec les habitants bénéficiaires et les élèves de l'école publique autour du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui prône le respect environnemental et l'importance du recyclage. Un dossier a été déposé auprès de la Préfecture qui a lancé un appel à projet dans le cadre du plan de relance pour ce type de réalisation. Estimé à **31 500 €** environ, le projet a été retenu et bénéficie déjà d'une subvention de **15 000 €** accordée par **l'État**.

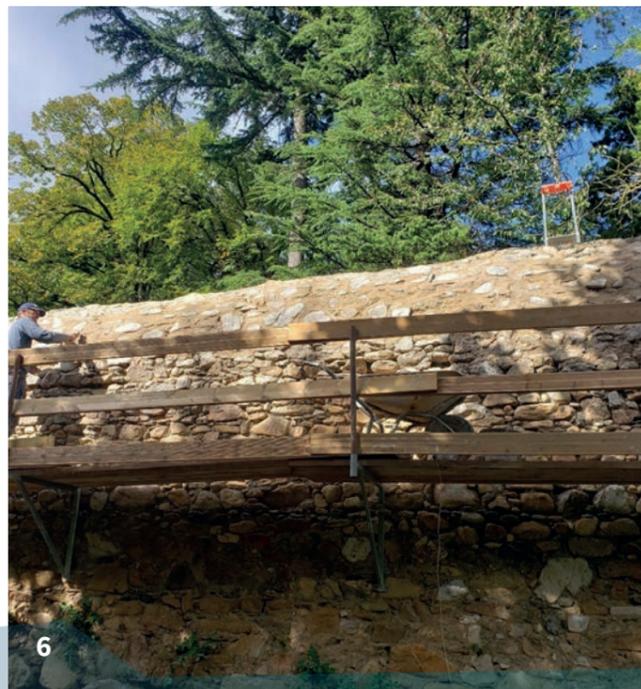
La Région et le Département ont également été sollicités pour financer cette opération.

PEINTURE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Après les travaux de rénovation de la toiture et de la réfection des façades, il convient de procéder à la **mise en peinture de l'intérieur de l'église** qui a subi d'importantes infiltrations dues à la vétusté de sa couverture. Un devis a été demandé afin de pouvoir solliciter des subventions auprès de l'État et des collectivités territoriales.

REQUALIFICATION DES HAMEAUX

À l'instar des aménagements du cœur emblématique du bourg, la commune souhaite engager à présent une étude de requalification des hameaux dont certains sont compris dans le **Secteur Patrimonial Remarquable**. Pour cette étude, qui sera confiée au **Cabinet Un Pour Cent Paysages**, ce sont les hameaux de **la Rivière, Pont-Crouzet, La Garrigole, Les Moureaux** et **la Duretié** qui ont été retenus. L'objectif est de pouvoir disposer d'un **schéma global d'aménagement** afin de solliciter des subventions dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de travaux.



ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES ARBRES DES ALLÉES

Afin de pouvoir poursuivre l'aménagement des allées, il est nécessaire de réaliser préalablement **un état sanitaire et mécanique des arbres** situés dans le périmètre. Une mission a été confiée à un cabinet spécialisé **Chorophyl' Assistance** de Balma pour réaliser ce diagnostic qui portera sur **126 arbres** pour un coût de **4 410 € HT**. Un rapport de synthèse illustré présentera arbre par arbre, son état sanitaire, son éventuelle dangerosité, son espérance de maintien, les préconisations de travaux et les mesures à prendre afin de garantir la sécurité des usagers des allées.

UN COURT DE TENNIS COUVERT À L'ÉTUDE

Dans le cadre du complexe sportif en cours de développement sur le secteur de Mondésir, **la construction d'un court de tennis couvert** est étudiée dans le prolongement du boulodrome et de la salle de convivialité.

Ce nouvel équipement devient en effet indispensable pour répondre à la demande des nombreux licenciés du club et pour libérer les créneaux horaires au Centre Sportif très utilisé. Un dossier de demande de subventions sera présenté en ce début d'année 2022 auprès des collectivités territoriales, de l'État et de la Fédération Française de Tennis.

ACTIONS SOCIALES À SORÈZE

BILAN 2021 DES ACTIONS DU CCAS DE SORÈZE

La **commission personnes vulnérables** a régulièrement pris contact avec l'ensemble des Soréziens de plus de 80 ans. Parmi eux, celles et ceux qui l'ont souhaité, ont pu s'inscrire sur le **registre de prévention communale**. Ce registre s'inscrit dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** et recense les personnes isolées ou fragiles résidant sur notre commune. L'inscription annuelle procède d'une démarche volontaire et facultative et les informations recueillies y sont strictement confidentielles. Ce registre nous permet :

- de mener des actions de prévention comme les appels téléphoniques ou des visites régulières tout au long de l'année ;
- de mobiliser les membres du CCAS et les services communaux le plus rapidement possible auprès de ces personnes en cas de crise.

→ Un **centre éphémère** de vaccination contre la Covid-19 a été installé à la salle Georges de Léotoing les 1^{er} et 2 avril et 29 et 30 mai 2021. Il a permis de vacciner **231 personnes** résidant sur notre bassin de vie. Grâce à l'aide de 6 bénévoles, au travail des infirmières et des médecins du village, en activité et à la retraite, nous avons ainsi pu proposer, à celles et ceux qui le souhaitent, d'être vaccinés sans avoir à se déplacer trop loin de leur domicile. Pour cette action, les membres du CCAS aidés par des bénévoles, ont contacté toutes les personnes de plus de 60 ans de notre commune afin d'être certains que chacun puisse profiter de ce service.

→ Vous **avez été 358** à répondre au questionnaire **Diagnostic social** réalisé entre décembre 2020 et mars 2021. Nos objectifs étaient de mieux vous connaître et de recueillir vos avis sur nos projets communaux présentés lors de la campagne municipale. Les résultats et l'analyse de ce questionnaire sont accessibles sur notre site internet ou, pour ceux qui n'y ont pas accès, peuvent vous être communiqués par l'adjointe aux affaires sociales sur simple appel. À la question : **Si vous ne pouviez plus rester chez vous, quel mode d'accueil aurait votre préférence ?**, 61 % des personnes de plus de 65 ans ayant répondu disent préférer un **logement indépendant dans une structure pour personnes âgées**. Ainsi, vos réponses nous ont amené à modifier un de nos projets à destination des plus âgés d'entre vous. La **commission résidence en partage**, après plusieurs mois de travail, a élaboré un cahier des charges permettant au CCAS de se positionner en répondant à l'appel d'offre pour la réalisation d'une résidence autonomie, lancé par le Département en juin 2021.

→ Grâce au nouveau **site internet** de la ville, vous pouvez contacter directement l'adjointe aux affaires sociales. Ce contact par mail améliore la discrétion de nos interventions et favorise la proximité notamment pour les familles qui éprouveraient des difficultés pour se déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie. Ce service vient en complément de ce qui se fait habituellement : appels téléphoniques ou visite en mairie auprès des secrétaires.

NOUVELLES ACTIVITÉS SUR SORÈZE

■ Café Les Promenades

1 allées de la Libération
Marion BAILLEUL - 05.63.74.16.01

■ Les Jardins de Louise

1523 route de Garrevaques
06.08.09.19.01 - lesjardinsdelouise0@gmail.com

■ L'Engrain

Boulangerie, 2 Route de Garrevaques,
Frédéric VIUDEZ - 05.34.65.39.34
<https://lengrain-revel31.com>

■ Concept de formation digitale & e-learning

1 chemin du Purgatoire
Christophe DUBUS - 06.22.22.31.01
christophe.dubus@dliys.fr

■ Artisan luthier

8 Allée Notre Dame
Alexandre PONS - 06.24.44.82.03
alslide@hotmail.com

■ Avocat

2 route de Garrevaques
Jean-Michel GOUT - 05.63.50.35.99

■ Dressage de chiens

520 Route de Dourgne
Olivier LAPEYRE - 06.28.50.10.04
lapeyre.oli31@gmail.com

■ Patrim'One Immobilier

4 Allée Notre Dame
Agathe BREUIL - 07.71.13.40.35
ab.patrim.one@gmail.com

■ Morganite Coiffure

25 rue Lacordaire
Brenda & Morgane - 06.73.18.47.30

■ Bar à Tapas Le Boudu

Restaurant, 7 Place Dom Devic
Betty RASTOUL - 07.57.87.45.84

■ M2eC, Economiste

2 Route de Garrevaques
Christophe MONTAGNÉ - 06.21.07.11.77 / 05.63.50.61.62
m2ec.cm@gmail.com

■ Restaurant Le petit Mékong

13 Bis allée de la Libération
Sophal GOUT - 07.85.94.11.86

■ SAFTI Immobilier Sorèze

Véronique JUPON - 07.60.88.85.20
veronique.jupon@safti.fr

LE GROUPE SCOPELEC

SCOPELEC a inauguré le 30 septembre, les nouveaux locaux de son siège social, à la Cité de Sorèze.



C'est à proximité de son berceau historique de Revel en Occitanie, où elle a été créée il y a près de 50 ans par une poignée de pionniers visionnaires, que **l'entreprise spécialisée dans les infrastructures de télécommunication et le développement de solutions numériques**, poursuivra son développement.

Le siège social accueillera quotidiennement **une cinquantaine de salariés** ainsi que des jeunes en formation : une belle opportunité pour Sorèze et le développement économique de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois !

UNIVERSITÉ RÉGIONALE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (URMA)

Antenne du Tarn - site de Sorèze

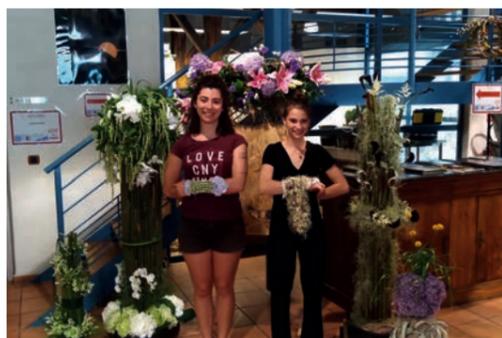
1^{er} centre de formation en alternance du département du Tarn avec plus de 1580 alternants cette année, l'URMA - Antenne du Tarn propose des parcours du CAP au BTS.

Dans un esprit novateur et une démarche d'accompagnement des artisans dans leur développement, le centre propose, à chaque rentrée, de nouvelles formations à tous ses candidats.

La hausse de ses effectifs, soit plus de 13 % enregistrée en 2 ans, est la preuve d'une réelle volonté de croissance et d'évolution de l'établissement.

Le site de **SORÈZE** a connu sa 5^{ème} rentrée en septembre 2021 et a proposé plusieurs filières :

- **Les Métiers d'Art**, qui regroupent au total 19 CAP : Arts de la Reliure, Arts et Techniques du Verre option Vitrailiste ou Décoration sur Verre, Arts du Verre et du Cristal, Souffleur de Verre, Tournage, Décoration, Modèles et Moules en Céramique, Mouleur Noyauteur, Encadreur, Métiers de la Gravure option Impression, Ornementation, Modèles, Marquage-Poinçonnage, Bronziers option Ciseleur, Monteur, Tourneur et Staffeur Ornemaniste ;
- **L'Art Floral** : CAP, Brevet Technique des Métiers (BTM) Fleuriste ;



- **CAP Equipier Polyvalent du Commerce** ;
- **BTS Tourisme**.

À ce jour, ce sont près de **70 jeunes** venant de toute la France qui se forment à Sorèze sur ces différents parcours.

Toutes ces formations sont ouvertes à tous les publics sur les 2 sites : en contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans ou via les dispositifs de

formation professionnelle continue pour les adultes en reconversion professionnelle (Compte Personnel de Formation notamment).

Chaque projet est étudié de façon très individualisée et des parcours adaptés sont proposés.

De plus, nous encourageons la **mobilité européenne de nos apprentis**, en lien avec plus de 10 lieux d'accueil pour développer cette opportunité dans différents pays.

L'URMA - Antenne du Tarn est également proactive dans les concours (MAF, Olympiades des Métiers...) où de nombreux candidats issus de notre établissement se distinguent et sont récompensés chaque année.

Pour plus d'informations, contacter le service orientation au 05 63 48 43 78 ou cfa@cm-tarn.fr

CARRIÈRE CEMEX DE SOREZE

L'activité de la carrière s'est maintenue sur l'année 2021 malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. La concertation et les échanges avec les représentants du territoire se sont poursuivis, notamment lors de la Commission Locale de Concertation et de Suivi du 14 juin. Organisée par CEMEX, en présence de Madame la Maire, des représentants de la commune, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et de l'Association de Spéléologie du Sorézois et du Révélois, cette réunion a permis de faire un point sur l'avancement de l'exploitation, sur les projets et sur les suivis environnementaux.

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons annoncé la participation de CEMEX à l'opération nationale de son syndicat l'UNICEM (Union nationale des Industries des Carrières et Matériaux), dans le cadre des renommées pour l'occasion Carrières et matériaux à cœur ouvert. La carrière de SOREZE devait ouvrir ses portes au public et notamment aux écoles permettant ainsi de faire découvrir son activité et ses métiers. Malheureusement, les deux Journées initialement prévues les 17 et 18 septembre 2021 ont été différées compte tenu de la crise sanitaire.



RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE



L'Office de Tourisme intercommunal **Aux sources du Canal du Midi** a accueilli plus de **42 800 visiteurs** pendant la saison estivale, de juin à septembre 2021 dont **4 880 touristes reçus au Bureau d'information touristique de Sorèze** soit une hausse de **27 % par rapport à la saison 2020**.

Les conseillers en séjour ont renseigné 18 358 visiteurs à travers les 4 bureaux d'accueil de Revel, Saint-Félix Lauragais, Sorèze, Les Cammazes et le Point Infos au lac de Saint-Ferréol, soit une hausse de 22% par rapport à 2020. Les principales demandes concernaient les renseignements pratiques (mesures Covid-19 et pass sanitaire, stationnement, toilettes, météo...), la distribution de plans et cartes touristiques, le programme des manifestations, la découverte du patrimoine et un vif intérêt pour la randonnée et le VTT, le Canal du Midi, les activités enfants et les musées à visiter sur le territoire.

Une saison encore particulière cette année en raison de la poursuite de la crise sanitaire et de la météo assez défavorable en juillet, mais qui reste malgré tout satisfaisante. Cet été a été marqué par une hausse de l'activité touristique sur le territoire supérieure à celle de 2020 avec une forte affluence des locaux et des excursionnistes de la région Occitanie issus des départements limitrophes.

Les mois de juillet, août et septembre ont attiré également une clientèle plus éloignée provenant des régions PACA, Aquitaine, Pays de la Loire et Ile de France. Contrairement à la saison 2020, les touristes étrangers étaient de retour même si leur fréquentation est restée encore faible en raison de la Covid-19.

Face à la crise sanitaire, notre territoire a suscité un grand engouement du public pour les sorties nature, les randonnées et les balades à vélo.

La manifestation **Escale culturelle du Canal du Midi** (organisée par VNF dans le cadre du lancement de la marque canal du Midi et les différents passages TV dont l'émission **La carte aux trésors** diffusée le 4 août 2021 sur France 3) a généré beaucoup d'animations sur le site de Saint-Ferréol autour de l'univers du Canal du Midi : découverte de **la galerie des robinets et du musée Le Réservoir, la voûte de Vauban et la rigole de la montagne, le barrage des Cammazes, la rigole de la plaine, la prise d'Alzeau...**

Les visites guidées organisées par l'Office de Tourisme au lac de Saint-Ferréol, au château de Saint-Félix Lauragais, au Beffroi de Revel et à la voûte Vauban aux Cammazes ont bien fonctionné durant tout l'été. À noter également les nocturnes qui ont remporté un vif succès auprès des touristes ou habitants du territoire avec la Murder Party au château de Saint-Félix Lauragais **Qui a tué Déodat de Séverac ?** et les visites aux flambeaux dans le village de Durfort.

LE SUCCÈS DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

En ce troisième week-end du mois de septembre, les équipes des musées de l'intercommunalité et de l'Office de Tourisme **Aux sources du Canal du Midi** se sont prêtées au jeu des **Journées Européennes du Patrimoine** en offrant les accès gratuits à différents sites du territoire.

Ainsi, les visiteurs qu'ils soient locaux, excursionnistes voire touristes français et même étrangers ont pu profiter de ces Journées du Patrimoine pour (re)découvrir le **Musée du Cuivre de Durfort**, le **Musée du Verre** et la **Cité de Sorèze**, le **Musée du bois et de la marqueterie de Revel** (le MuB) et le **Réservoir de Saint-Ferréol**.

L'Office de Tourisme proposait également des visites guidées de la **voûte Vauban aux Cammazes**, du **beffroi de Revel**, du **château de Saint-Félix-Lauragais** et du **clocher Saint-Martin de Sorèze** ouvert spécialement pour cette occasion !



Cette année, les visiteurs étaient aux rendez-vous pour parcourir le territoire malgré les conditions météo défavorables du samedi et la présentation du pass sanitaire. Au total, ce sont **2 676 personnes** qui ont profité de cet événement sur les deux journées soit une centaine de personnes de plus que l'an dernier.

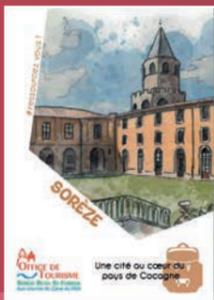
La cité de Sorèze a accueilli **748** personnes, le Réservoir **534**, le Musée du verre **203**, le MuB **327** et le Musée du Cuivre **90** soit un total de **1 902 visiteurs**. La fréquentation de ces espaces culturels a connu une légère baisse de 9% par rapport à l'an dernier.

Les visites des monuments proposées par l'Office de Tourisme ont quant à elles fortement augmenté de 448 visiteurs en 2020 à **774 en 2021** soit une hausse de 72% :

- ✓ le clocher Saint-Martin **186** personnes (+ 90%),
- ✓ **208** personnes au château de Saint-Félix-Lauragais,
- ✓ la voûte Vauban **78** participants,
- ✓ et le beffroi de Revel **302** visiteurs.

DES NOUVEAUX SUPPORTS POUR DÉCOUVRIR SORÈZE !

Nouveau Parcours historique de Sorèze
disponible à l'Office de Tourisme



Nouveaux Jeux de piste de Sorèze
pour les enfants de 3-6 ans et de 7-10 ans



LE SITE INTERNET www.auxsourcesducanaldumidi.com

L'Office de Tourisme Intercommunal a fait évoluer son site internet au niveau de la page d'accueil pour le rendre plus attractif avec un nouveau menu, des visuels immersifs, des pages éditoriales sur les incontournables et des propositions d'expériences à vivre, ainsi que la création d'un blog pour communiquer sur l'actualité du territoire.

Le site internet a été consulté par plus de **55 000 visiteurs** sur la période de janvier à octobre 2021 (+ 17 % par rapport à 2020).



DEUX NOUVELLES VIDÉOS DE PROMOTION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme a participé au mois de mai 2021 au tournage du nouveau spot réalisé par la Région pour la promotion du Grand Site Occitanie **Des bon plans pour les sources du Canal du Midi**, sorti en juillet :

<https://www.auxsourcesducanaldumidi.com/spot-grand-site-occitanie-2021>

Le 8 juillet dernier, la **nouvelle identité** de la marque institutionnelle canal du Midi a été révélée.

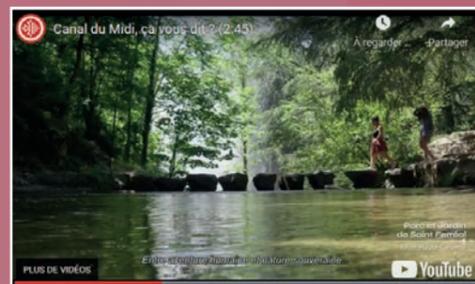
L'arrivée de cette nouvelle marque dans le paysage touristique de l'Occitanie est une **fabuleuse opportunité** pour amplifier le retentissement médiatique du canal.

Ainsi, l'**Office de Tourisme** a pu collaborer à la réalisation d'un **film de promotion sur le Canal du Midi** avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie en partenariat avec les Groupes d'Action Locale du Pays Lauragais, du Carcassonnais, de l'Est-Audois et du Haut-Languedoc, l'État, la Région et VNF.

Ce film, destiné principalement à une communication digitale, valorise l'intégralité du linéaire du canal, dans toutes ses composantes historique, patrimoniale, culturelle et naturelle.

Le concept créatif retenu est une approche expérientielle comme une invitation au voyage **Le canal du Midi, ... ça vous dit ?** sorti en septembre :

<https://www.auxsourcesducanaldumidi.com/film-canal-du-midi>



LA MARQUE QUALITÉ TOURISME



L'Office de Tourisme Intercommunal a été audité à deux reprises au cours de l'année 2021 dans le cadre de son engagement Qualité : un audit documentaire complet réalisé en janvier 2021 et un audit **visiteur mystère** en juillet 2021.

L'Office de Tourisme a obtenu plus de 95 % à chaque audit (obligation d'obtenir un taux de conformité de + de 85 %), ce qui lui a permis de renouveler la **marque Qualité Tourisme** attribuée sur la base d'un référentiel de 217 critères.

OUTIL DéclaLoc'

À la suite de son programme de valorisation de la taxe de séjour, l'Office de Tourisme Intercommunal va se doter de l'outil **DéclaLoc'** proposé par la **Société Nouveaux Terri-toires** et ce à titre gracieux afin de dématérialiser le dépôt et le traitement des Cerfa de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes.

Ce service permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via des formulaires Cerfa dématérialisés avec un service permanent, sur internet. Cette procédure permet de diminuer les coûts logistiques (zéro papier, pas de frais de mise sous plis ou postaux). Actuellement, les nouveaux hébergeurs sont tenus de déclarer leur meublé, classé ou non (Art L.324-1-1 du code du tourisme) et chambre d'hôtes (Art L.324-1-4 du code du tourisme) auprès du maire de leur commune à l'aide du document Cerfa ; document transmis par la suite à l'Office de Tourisme.

Avec ce nouveau procédé, il permettra à la commune de Sorèze ainsi qu'aux autres communes de l'intercommunalité de communiquer automatiquement et en temps réel avec l'Office de Tourisme Intercommunal qui gère la taxe de séjour sur le territoire Lauragais Revel Sorézois. Le déclarant disposera immédiatement du récépissé et accèdera à son espace personnel où seront stockées ses informations. Pour rappel, la gestion des Cerfa est communale. De ce fait, l'outil **DéclaLoc'** sera un outil communal. Pour rappel, les hébergeurs sont amenés à collecter, à déclarer et à reverser la taxe de séjour auprès de l'Office de Tourisme depuis la **plateforme en ligne** : <https://auxsourcesducanaldumidi.taxesejour.fr>

Office de Tourisme Intercommunal
Aux sources du Canal du Midi

Place Philippe VI de Valois - 31250 REVEL
Tél : 05 34 66 67 68

Retrouvez-nous au Bureau d'information touristique
de Sorèze, ouvert d'avril à septembre

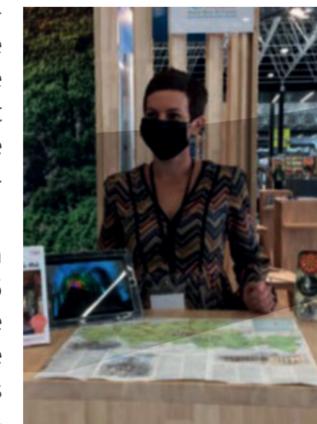
Tour ronde, rue Pierre Fabre - 81540 SOREZE
Tél : 05 63 74 16 28

documentation@auxsourcesducanaldumidi.com
www.auxsourcesducanaldumidi.com

PRÉSENCE À LA FOIRE DE TOULOUSE

L'Office de Tourisme Intercommunal était présent le 10 septembre 2021 à la Foire de Toulouse qui se déroulait pour la 1^{ère} fois au MEET, le nouveau parc des expositions.

L'Office de Tourisme a accueilli sur son stand 95 visiteurs en seulement une journée et a récolté plus de 70 contacts de personnes habitant Toulouse ou originaires de la Haute-Garonne et du Tarn et Garonne qui étaient intéressées par la découverte de notre patrimoine, de nos musées, des événements à venir, des balades et sorties randonnées à faire sur le territoire.



L'A.D.T.SOR A POUR MISSION

- **De promouvoir, d'organiser et de coordonner les nombreux événements marquants**, en collaboration avec les communes du Sorézois (Arfons, Belleserre, Cahuzac, Durfort, Les Cammazes, Saint-Amancet et Sorèze) et le Syndicat mixte de l'Abbaye-école de Sorèze.
- **De compléter la politique touristique et culturelle de la commune.**
- **D'éditer à plus de 5000 exemplaires la brochure annuelle Les Estivales** qui annonce les différentes manifestations estivales du Sorézois, avec le soutien des partenaires locaux.
- **D'actualiser ou rééditer la plaquette touristique de la commune** si le stock s'avère insuffisant.
- **De recenser mensuellement**, auprès des associations locales, **les événements** à faire paraître dans le magazine Couleurs Lauragais et dans les éditions **spéciales été** des journaux régionaux.
- **De relayer l'information** auprès de la Mairie pour l'intégrations dans l'agenda du site www.ville-soreze.fr.
- **De soutenir le Marché des Producteurs** en finançant les animations.

Chaque association du Sorézois peut bénéficier de la promotion gratuite de ses manifestations, sur les supports énoncés ci-dessus.

Contact :

Association de Développement Touristique du Sorézois
06.75.58.58.97 ou adtsor@orange.fr



Un livre pour le hêtre de Saint-Jammes

Laetitia Souloumiac, qui a porté le projet de l'inscription au concours du plus bel arbre de France (prix du public 2019), a écrit un livre sur le hêtre intitulé **Jammes et le colosse de la Montagne Noire**. Heureuse que l'arbre soit arrivé au niveau européen qu'il ait contribué à faire connaître Sorèze, Laetitia a écrit une jolie histoire où elle met en scène le vieil arbre âgé de 450 ans et un petit garçon prénommé Jammes âgé de 10 ans. Le livre est disponible dans les librairies locales et sur les marchés aux livres.

À la commission Culture/Tourisme

La commission Culture/Tourisme s'est réunie les 19 mai et 10 novembre 2021. Des groupes de travail se sont constitués sur plusieurs projets pour 2022.

À LA CITÉ DE SORÈZE

Les nouveautés

• Changement de la collection permanente au Musée Dom Robert et de la tapisserie du XX^{ème} siècle

Dès l'origine du musée, une présentation par tiers des collections a été prévue tous les trois ans pour garantir la conservation des œuvres et susciter l'intérêt du public. Le nouvel accrochage des collections a eu lieu en janvier 2021 : 58 œuvres (18 tapisseries, 13 cartons, 27 dessins et maquettes) ont été sélectionnées sur le thème **Cheval, mouvement et couleur**.

La collaboration avec des institutions muséales de renom, comme **le Mobilier National** ou **la Cité Internationale de la tapisserie d'Aubusson**, a permis d'obtenir des prêts qui enrichissent cette nouvelle présentation.

Grâce à un sondage proposé sur Facebook, les abonnés ont pu choisir une tapisserie qu'ils voulaient voir exposée.



C'est **Personnages pour un cantique** qui a été retenue, visible dans l'espace du métier à tisser.

• Ouverture à la visite d'une partie du jardin autour du bassin

Un parcours ludique est proposé autour de la nature et du monde de l'enfance avec ses jeux, ses farces et ses activités sportives, artistiques et scientifiques.



• Création d'un nouvel audioguide interactif et ludique

Viens t'amuser à résoudre l'énigme au Musée Dom Robert avec tes héros préférés !

Idéal pour passer un moment en famille en réalisant une quête avec des jeux en réalité augmentée, des énigmes qui permettent à Devic de retrouver sa mémoire ! Une véritable aventure au cœur de la vie de ce premier élève de l'École... NB : l'application avec **les As de la jungle** est toujours disponible pour les enfants.



Programmation 2021

• À l'occasion d'une soirée inédite, **Jonas Vitaut** s'est installé le vendredi 11 juin au milieu des tapisseries de Dom Robert pour présenter son nouvel album **Beethoven 1802 !**

• Vendredi 2 juillet, **Pop'up Rhapsody**, symphonie vocale, inspirée des musiques du monde et de musique narrative est menée par 4 voix féminines.



3 chanteuses-marionnettistes et 1 chanteuse musicienne de la **Compagnie Théâtre du Rugissant** ont proposé un concert original dans lequel des chansons polyphoniques sont illustrées par des marionnettes sortant d'un piano pop-up !

• **Les ateliers créatifs du lundi** des vacances d'été ont commencé le 26 juillet.

Place à la créativité avec des ateliers dédiés **aux enfants de 7 à 10 ans !**

L'occasion de mettre à l'honneur des activités autour du conte et de la musique.

• **Des visites guidées thématiques** pour les individuels ont été réalisées plusieurs fois par semaine en juillet et en août. Thèmes proposés : **De Lacordaire à Dom Robert, Le parc, Zoom sur des œuvres**.

• **Un Colloque : L'habit ne fait pas l'élève** a eu lieu les 22 et 23 octobre, sous la direction de **Véronique Castagnet-Lars**.

L'habit ne fait pas le moine mais fait-il l'élève ? Quand l'élève est placé au centre de la recherche historique, anthropologique et sociologique, la question de son identité, de sa place au sein des structures éducatives se pose. Or, cette identité est fortement révélée par les vêtements, porteurs de signes et de symboles essentiels pour signifier la place de l'écolier dans la société.

• **La Compagnie La Fleur du Boucan** a présenté **La ferme des animaux** le vendredi 29 octobre.

Un spectacle qui a revisité avec malice et désinvolture le célèbre roman de George Orwell ! Un narrateur, une narratrice, une assemblée d'objets, des personnages qui se sont affrontés et une histoire qui a sonné comme une mise en garde...

• **Une visite numérique avec un animateur du musée** a été proposée du 25 au 29 octobre et du 2 au 5 novembre aux enfants afin de découvrir les parcours de visite tout en s'amusant grâce aux dispositifs numériques !

Les rendez-vous

• Durant les vacances scolaires, les **ateliers Jeux de laines et bouts de ficelles** ont permis à des dizaines d'enfants de fabriquer des objets en laine.

• **La Nuit Européenne des Musées** s'est déroulée le samedi 3 juillet 2021 de 20h à 23h pour la 17^{ème} édition de l'événement. En 2020, l'événement avait été entièrement numérique, en raison de la situation épidémique.

• Une nouvelle édition du **Festival Musiques des Lumières** a eu lieu du 15 au 24 juillet. Déodat de Séverac, Ravel, Debussy, Mozart et Beethoven ont été mis à l'honneur par des ensembles tels que **le Chœur de chambre Les éléments, Musicatreize, les Percussions de l'Orchestre national de France** ou encore **l'Orchestre national du Capitole de Toulouse**. Du jazz s'est même invité dans cette programmation grâce à un concert de **David Linx**, lauréat de la Victoire du Jazz 2019. À noter, deux partenariats avec le festival Déodat de Séverac de Saint-Félix Lauragais et le Festival Radio France Occitanie Montpellier.

• Tous les mardis soir du mois d'août ont eu lieu **Les Dîners sur l'herbe**, dès 19h30, dans le parc rendu accessible aux spectateurs pour y pique-niquer, suivis d'un spectacle à 21h.

• Le 3 août : Spectacle de danse **Égalité de la Compagnie Filao** - Scénographie inspirée du monde de l'enfance.

• Le 10 août, **Ateliers cirque avec la compagnie Monotremata** et **L'atelier de Portés**, parents-enfants :

l'occasion pour les familles participantes de se (re)découvrir par le biais de leurs corps.

• Le 17 août : **Récréations de la Compagnie Areski** - Tout public dès 8 ans. Aventure immersive autour de la rencontre entre les arts plastiques et le spectacle vivant.

• Le 24 août : **Soirée spéciale** dédiée aux **jeux anciens** et **jeux géants**, parfait pour s'amuser en famille ou entre amis !

• Le 31 août : Visite contée **Les aventures d'un élève à Sorèze**, pour suivre le temps d'une soirée la scolarité d'un ancien élève venu de Porto-Rico au XIX^{ème} siècle, de son arrivée dans la division des Verts à sa sortie dans la cour des Rouges, ponctuée par un spectacle équestre poétique dans le Parc.

La boutique

Besoin d'idées cadeaux ? La boutique vibre au gré des saisons et vous propose de nombreux articles en lien avec l'école d'autrefois et/ou en rapport avec les couleurs, la nature, l'art et les œuvres de Dom Robert, avec notamment des créations magnifiques en nombre limité et avec les visuels de la nouvelle collection permanente.

Les résidences d'artistes

Le Syndicat Mixte lance chaque année un appel à projet proposant d'établir des partenariats avec des compagnies artistiques pour permettre aux artistes de travailler dans des conditions professionnelles.

Dans le cadre de l'exposition temporaire **Tisser la nature XV^{ème} - XXI^{ème} siècles** présentée à Sorèze du 17 avril au 3 octobre 2021, 12 tapisseries, 3 dessins, 1 broderie ont pu être exposés. À noter, le prêt de deux tapisseries par le Musée Goya de Castres.

Depuis 2014, 5 établissements muséaux du Massif Central ont entrepris un travail commun pour faire connaître et valoriser la tapisserie sous toutes ses formes auprès de tous les publics et ont créé le réseau TRAME[S].

Soutenu par 5 départements, 3 régions et par l'État, ce réseau a décidé en 2019 de réaliser un projet commun autour d'un thème fédérateur : la représentation du végétal dans l'art tissé, parcourant 6 siècles d'histoire de la tapisserie, du XV^{ème} au XXI^{ème} siècle.

Entre 2021 et 2022, 4 expositions croisées vont voir le jour, auxquelles s'adjoint la collection permanente de l'Abbaye de La Chaise-Dieu.

Plusieurs dispositifs ont également été mis en place pour favoriser les échanges et la médiation : **un parcours enfant** avec des cartels spécifiques et positionnés à leur hauteur, **un jardin d'odeurs** pour immerger le public dans l'ambiance nature et **un partenariat avec les élèves fleuristes de l'Urma** qui ont créé une **fresque végétale** à l'entrée des salles d'exposition.



AU MUSÉE DU VERRE YVES BLAQUIÈRE

Le musée du Verre a présenté en 2021 une exposition temporaire **Apothicaire et Médecines** particulièrement opportune dans le contexte sanitaire qui est le nôtre. Elle évoque les thérapeutiques et médecines de jadis.

Plus de **400 objets**, témoins des techniques de soins et d'hygiène depuis le XVIII^{ème} siècle, mettent en évidence l'extraordinaire progression des savoirs et la labilité de certaines pratiques, avec abandon pour cause d'inefficacité de traitements empiriques qui avaient eu pignon sur rue quelques décennies ou siècles auparavant. Parmi eux et emblématique, **le vinaigre des 4 voleurs** originaire de Toulouse au XVII^{ème} siècle, censé protéger de la peste et diffusé dans tout le royaume en 1720 lors de la grande épidémie de peste de Marseille, sans pourtant que son efficacité ne dépasse l'effet placebo. De même, la pratique généralisée de la saignée par sangsues ou phlébotomies, avec un pic au début du XIX^{ème} siècle avant que son indication ne soit revue et corrigée. Moules à fabriquer les suppositoires, boule à dorer les pilules, mortiers, cornues, flacons, mâche-bouchons, permettent d'imaginer le quotidien, des apothicaires d'abord, des pharmaciens ensuite, avant l'avènement de l'industrie du médicament.

Dans le cadre des acquisitions, l'association a bénéficié d'un don de jolies **peintures sous verre**. Art populaire maîtrisé depuis l'antiquité, la technique consiste à peindre à l'envers d'un verre plat en appliquant les couches successives de pigments dans l'ordre inverse de la peinture traditionnelle : avant-plan et détails en premier, arrière-plan en dernier. Le verre joue alors un double rôle, il est à la fois le support de la peinture et son protecteur car il la protège mieux qu'un vernis. Les verres peints ainsi, même très anciens, étonnent par leur luminosité et la fraîcheur de leurs couleurs.



Avec beaucoup d'autres collectionneurs ou musées et sous l'autorité de **Manuel Faddat**, nous avons participé à la constitution de l'exposition qui se tient à la Halle du Verre de Claret au nord de Montpellier. Sur le thème **Mémoires de Verre**, un ensemble exceptionnel d'objets soufflés dans les verreries forestières du Languedoc a été réuni.



L'année 2021 s'est aussi enrichie de plusieurs contributions notables. Nous avons ouvert un compte Instagram qui est tenu à jour et fédère des internautes intéressés par le verre.

Baptiste Martin de son côté a réalisé un petit film sur le musée, film facilement visible en allant sur le site.

Deux stagiaires nous ont accompagnés pendant quelques mois : **Maeva Rocq** a travaillé sur notre communication et **Jean-Baptiste Lefevre** a fait une étude sur le parfum, un des thèmes de l'exposition 2022.

Enfin, le recrutement par la municipalité d'un nouvel agent à l'accueil en la personne de **Manon Bernard** a radicalement amélioré le fonctionnement de notre structure.



Les restrictions sanitaires du début d'année et l'obligation du Pass sanitaire à partir du mois d'août ont impacté la fréquentation.

Toutefois, les commentaires très positifs des visiteurs, intrigués par la richesse de la collection et séduits par le caractère atypique du musée nous encouragent à poursuivre en suivant la même trajectoire.

Nous proposerons en 2022 une exposition temporaire sur les flacons, en particulier **les flacons de parfum**, et, en fonction des opportunités, nous essaierons de nous positionner encore et toujours sur des achats de verre illustrant les productions de Montagne Noire.

Horaires d'ouverture du Musée du Verre

Octobre à juin

Ouvert le vendredi de 14 h à 18 h.
Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Juillet à septembre

Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30
+ de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
le samedi et le dimanche.
Fermé le mardi.

Musée du verre Yves Blaquière

☎ 05.63.37.52.66

✉ lemuseeduverreasoreze@orange.fr

Retrouvez toutes les informations sur musee-verre.fr

LA BIBLIOTHÈQUE

Située à Sorèze, au sein même de l'école publique René Bénazech, cette bibliothèque dotée d'un fonds de **2 500 ouvrages** prêtés par la Médiathèque Départementale du Tarn, est accessible aux habitants de Sorèze, Belleserre, Cahuzac, Durfort et Saint-Amancet.

Pour l'instant, la bibliothèque vous accueille les **mardi et jeudi soir de 17 h 15 à 18 h 45** (entrée par le parc à côté de la mairie ou par le 5, rue des écoles avec stationnement possible dans la cour arrière de l'école). Une ouverture au public supplémentaire devrait se rajouter prochainement le vendredi soir

Pour s'inscrire gratuitement, il vous faut fournir un **justificatif de domicile** (pour les moins de 18 ans, inscription par les parents) et **remplir un formulaire** sur place. Chaque enfant doit y être accompagné d'un adulte. Pour des demandes d'ouvrages spécifiques, un service de navette a été mis en place par la Médiathèque Départementale du Tarn afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Pendant le temps scolaire, la bibliothèque accueille les enfants qui se familiarisent avec le fonctionnement d'une bibliothèque mais surtout avec les livres jeunesse qu'ils consultent et empruntent au cours de la récréation. Les animations avec **Véronique** sont là elles aussi pour leur donner le goût de lire (kamishibaï, contes, tapis-lecture...).



Règles spécifiques au Covid-19 :

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois ou test antigénique ou PCR négatif de moins de 72h ou certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

☑ Port du masque obligatoire dès 12 ans.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE EN QUESTION

Trop gourmand en électricité, il représente plus de 18 % de la consommation d'énergie du village. La pollution lumineuse, qui perturbe la santé humaine et les écosystèmes vient s'ajouter à cette dépense trop importante. Les technologies récentes devraient permettre de limiter les effets économiques, délétères et environnementaux en apportant des réponses satisfaisantes à la gestion de l'éclairage public.

Les diodes électroluminescentes (LED)

Les LED sont une des solutions les plus prometteuses. Les diodes électroluminescentes consomment dix fois moins que les ampoules à incandescence, tout en ayant une durée de vie bien supérieure. Les éclairages à LED permettent ainsi de réaliser jusqu'à 70 % d'économie d'énergie. L'adaptation des points lumineux de la commune est en cours. Toutes les lampes des candélabres et des points lumineux municipaux seront progressivement changées.

L'éclairage intelligent

Les solutions les plus intéressantes sont celles faisant appel à un réseau intelligent équipé de **capteurs de mouvements**, permettant de tamiser l'éclairage en fonction de la météo, de la circulation ou de la luminosité ambiante. Cette technologie, si elle est prometteuse, se heurte à une contrainte budgétaire importante : **le changement de l'ensemble des candélabres du village**. Elle reste cependant une possibilité pour l'équipement de certaines zones comme **les allées du tour de ville** ou **les hameaux** dans le cadre d'une étude globale de rénovation de ces espaces. Enfin, l'éclairage des rues des centres villes entre 23h et 5h s'avère trop souvent inutile. De très nombreux centres urbains ont déjà fait le choix d'une **extinction automatique de l'éclairage** au moment où les rues sont vides de passants. Nous avons également mis cette solution à l'étude.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie sont pour la commune un enjeu essentiel pour ses habitants et son territoire. La météo a entraîné des conséquences dans les massifs et pelouses. Après un printemps et un été pluvieux, les jardiniers préparent le sol pour les prochaines plantations.

Ont été réalisés en 2021 :

- ✓ L'aménagement de la terrasse devant l'ancien hôtel Bonheure, 2 allées de la Libération.
- ✓ L'installation de deux tables pique-nique sur l'aire de stationnement de Berniquaut.

Projets pour 2022 :

- ✓ Cet l'hiver, les jardiniers nettoieront les berges de l'Orival de chaque côté de la passerelle.
- ✓ Des gros pots seront enterrés de façon à planter arbustes et fleurs.
- ✓ Un mur végétal sera installé sur une partie des toilettes publiques des allées de la Libération au printemps.
- ✓ Un aménagement du bassin du parc de la mairie devrait voir le jour.
- ✓ Pour rappel : la commission communale fleurissement encourage vivement les Soréziens du bourg et des hameaux à désherber leur devant de porte. Elle suggère également aux habitants de fleurir leurs balcons et leurs fenêtres, dans les couleurs blanc, rose et fuchsia, choisies par la commission pour 2022.
- ✓ **Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants. Respectons, dans la mesure du possible les lieux que nous partageons qui devraient rester propres.**



C'est une règle élémentaire de savoir-vivre un devoir citoyen !

La mairie met à disposition des sacs dans les bornes prévues à cet effet : **rue Perdue, allée de la Libération, aire de Berniquaut, et place Dom Devic** pour que les **propriétaires de chiens ramassent les déjections de leurs toutous.**

- ✎ **Fin janvier, l'élagage des platanes concernera les allées du Ravelin**
- ✎ **Vos haies et vos arbres doivent être contenus hors du domaine public**
- ⚠ **Attention dans tous les cas votre responsabilité est engagée**

Vos haies ne doivent pas dépasser sur l'espace public

En tant que propriétaire il vous appartient, sans délais, d'élaguer les haies au droit de la limite de votre propriété et de procéder régulièrement à l'entretien de la végétation pour éviter tout débordement sur le domaine public.

L'article L. 2212-2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que : dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

VOS ARBRES ET LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes.

1. L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.
2. L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé.
3. L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété.

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec les équipes d'ENEDIS via une Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Important :

- ✎ En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS vous demandera donc la réparation des préjudices subis.
- ✎ L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

SYNDICAT DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

En 2021, le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire a terminé les travaux de renouvellement du réseau d'eau (conduite principale et branchements) rue Saint-Jacques et rue de Puyvert pour un montant de **40 000 € HT**.

Des travaux de renforcement ont été engagés également route de Durfort pour répondre à l'implantation d'un lotissement impasse de la Teulière, mais aussi en préparation de la poursuite de l'opération de remplacement de la conduite primaire d'adduction des châteaux d'eau entamée en 2019.

Le nouveau tronçon de 1,6 km entre le Chemin Haut et la route d'Arfons (par le chemin du Tour du Parc), est encore en phase d'étude et devrait sortir en 2022, une fois levées les contraintes techniques et administratives concernant l'intégration de la traversée de l'Orival aux abords du site de l'Abbaye-école.

SEMN – 3 Avenue Jean Jaurès – 81470 Cuq-Toulza

Tél. : 05.63.82.54.82 / Fax. : 05.63.82.54.84



ENVIRONNEMENT :

il n'y a plus d'échéance, il y a urgence !

Notre planète bleue souffre d'être martyrisée, elle ne supporte plus de subir notre manque d'attention et de respect.

Au-delà des décisions portées par des États, des Régions, des Départements, des entreprises, nous devons tous, à notre niveau, faire le maximum pour réduire notre empreinte sur notre environnement.

La commune de Sorèze s'engage mais les Soréziens et tous les terriens doivent également s'engager.

Nous devons changer nos habitudes de consommateurs, de producteurs de déchets, de pollueurs.

C'est la seule alternative pour que nos descendants puissent vivre mieux sur une terre apaisée.



PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DES PAYSAGES

Que fait la commune

- ✓ Elle impulse aujourd'hui les conditions du paysage de demain.
- ✓ Elle travaille sur la préservation et la mise en valeur des sites remarquables.
- ✓ Elle souhaite maîtriser l'évolution du village et de ses hameaux.
- ✓ Elle veut accompagner l'évolution du monde agricole.
- ✓ Elle se mobilise pour créer, développer, entretenir les voies vertes et les chemins et pour favoriser les mobilités douces.

Que peut faire un citoyen

- ☞ Participer à la journée mondiale du nettoyage (organisée sur Sorèze le 18 septembre 2021).
- ☞ Aider à la protection des chemins en respectant l'environnement et les limitations de circulation.
- ☞ Ne pas laisser ses déchets dans la nature.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Que fait la commune

- Chaque projet d'urbanisme est l'occasion d'agir en faveur de l'environnement en :
- ✓ Développant les énergies renouvelables.
 - ✓ En limitant l'artificialisation des sols pour favoriser la perméabilité, réduire les risques de crues, lutter contre le réchauffement climatique, protéger la biodiversité et les terres agricoles.
 - ✓ En projetant de renforcer l'isolation des bâtiments publics.
 - ✓ En projetant de limiter l'éclairage public.

Que peut faire un citoyen

- ☞ Utiliser des matériaux recyclables dans toute construction neuve ou en rénovation.
- ☞ Refuser l'artificialisation des zones de stationnement ou de circulation.
- ☞ Profiter des aides pour renforcer l'isolation de son logement.
- ☞ Projeter l'utilisation d'énergies renouvelables, particulièrement pour le chauffage.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Que fait la commune

- ✓ Mise en œuvre d'une fauche raisonnée des fossés et des bas-côtés. Cette méthode permet de répondre aux besoins des usagers tout en protégeant la biodiversité.
- ✓ Entretien des massifs et des arbres de la commune dans le cas d'une charte de respect de la biodiversité.
- ✓ Mise en place de trames vertes bleues et nocturnes dans le cadre du PLUi.

Que peut faire un citoyen

- ☞ Intégrer des plantes qui poussent naturellement dans notre environnement.
- ☞ Diversifier les habitats en créant des refuges pour les oiseaux, les insectes et les petits mammifères.
- ☞ Ne pas tailler les haies au moment de la nidification, accepter les mauvaises herbes et laisser un espace sauvage dans le jardin.
- ☞ Planter des fleurs mellifères.
- ☞ Limiter la propagation d'espèces invasives le plus souvent exotiques.
- ☞ Ne pas utiliser d'engrais ou de pesticides chimiques.

FAVORISER LA VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

Que fait la commune

- Création d'une zone de traitement des déchets verts avec accès gratuit aux particuliers habitant Sorèze qui peuvent déposer :
- ✓ les déchets compostables (feuilles, fleurs, tontes) qui seront valorisés.
 - ✓ les végétaux d'un diamètre inférieur à 8 cm qui seront broyés.
 - ✓ pour servir de bois de chauffage, les bûches d'un diamètre supérieur à 8 cm débitées en longueur de 1m maximum.
- Chacun peut récupérer gratuitement du broyat ou du bois de chauffage.

Que peut faire un citoyen

- ☞ Installer un composteur (fourni gratuitement par le SIPOM sur simple demande).
- ☞ Tondre sa pelouse sans ramassage. C'est la technique du mulching. En broyant finement l'herbe elle offre un paillis naturel à votre pelouse. Cette technique naturelle permet de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier votre gazon.
- ☞ Bannir les haies et les végétaux à développement rapide qui génèrent d'importants déchets.
- ☞ Au potager et sous les arbres et les haies, pailler avec du bois fragmenté issu du broyage.

CONSOMMATION

Que fait la commune

- ✓ Nous promovons l'utilisation de circuits courts en ce qui concerne la production des repas de la cantine et de l'EHPAD.
- ✓ Nous travaillons à limiter les consommations inutiles, en particulier celles liées à l'éclairage public et au chauffage des bâtiments communaux.
- ✓ Nous équipons les services en produits d'occasion pour limiter l'épuisement des ressources.
- ✓ Nous recyclons, réparons ou nous faisons réparer.

Que peut faire un citoyen

- ☞ Favoriser les circuits courts.
- ☞ Limiter les achats de produits suremballés et les emballages en matières plastiques difficilement recyclables.
- ☞ Promouvoir les produits d'occasion pour limiter l'épuisement des ressources.
- ☞ Recycler, réparer ou faire réparer.

LA PLATEFORME DE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS DE SORÈZE

Préambule législatif

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'**article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD)**. Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu. Les végétaux coupés, issus de parcs et de jardins (déchets verts), sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers (rubrique n°20-02 du tableau de l'annexe II à l'article R541-8 du code de l'environnement qui porte classification des déchets). **Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou déposés en déchetterie. Il est strictement interdit de les déposer dans les conteneurs des ordures ménagères.**

Les moyens à disposition pour gérer les déchets verts

D'importants moyens ont été mis en place sur le territoire, d'une part, par le SIPOM, d'autre part, par la commune pour accompagner cette obligation et apporter aux usagers des solutions de proximité.

Le Syndicat Intercommunal Pour Les Ordures Ménagères prend en charge la collecte, le tri et le traitement des déchets verts via la déchetterie de Revel (Avenue Marie Curie - Z.I. de la Pomme). **La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Le SIPOM propose également, pour les particuliers, une **mise à disposition gratuite de composteurs** ainsi qu'un **service de broyage à domicile** par un agent équipé d'un broyeur de forte capacité. Le prix de cette prestation étant forfaitairement de 50€ pour la première heure et de 30€ pour les heures suivantes.

La commune, de son côté, a pendant de nombreuses années, mis des bennes à disposition des habitants pour récupérer les déchets verts et les transporter vers le SIPOM. Cette solution confortable et efficace pour les Soréziens a malheureusement atteint ses limites. Les déchets verts n'étaient pas triés et en conséquence, ne pouvaient pas être valorisés. D'autres déchets ménagers ou pire, de construction étaient régulièrement déposés dans les bennes.

En outre, cette solution à la charge de la commune était bien trop souvent utilisée par les habitants d'autres villages ou par des entreprises. Enfin le coût annuel de **47 000 €** de cette opération nous imposait d'étudier d'autres solutions.

L'évolution des traitements proposés par la commune

L'équipe municipale s'est fixé **5 objectifs** pour faire évoluer la gestion communale des déchets verts :

- **réduire l'impact environnemental**
- **réduire, trier et valoriser les déchets verts**
- **améliorer le service pour les soréziens**
- **réduire le coût pour la commune**
- **préparer le tri à la source des bio déchets** qui deviendra obligatoire pour tous, en Europe, en 2024. Le respect de la directive Européenne impose d'augmenter le recyclage des déchets organiques et d'en réduire les quantités orientées vers la décharge ou vers l'incinération.

Pour répondre à ces objectifs et anticiper l'obligation faite aux pays européens, **la municipalité a créé une plateforme de traitement des déchets verts ouverte exclusivement aux particuliers, habitant Sorèze.**



Située sur la zone de la Condamine, elle est ouverte au public trois demi-journées par semaine, **les lundis de 14 h à 17 h et les samedis et mercredis de 9 h à 12 h** et permet :

- **la prise en charge des déchets compostables,**
- **le broyage sur place**, par un agent, des branchages de section inférieure à 8 cm,
- **le stockage des bûches** de section supérieure à 8 cm et débités en longueur maximum de 1 m.

En outre, le Bois Raméal Fragmenté (BRF) issu du broyat ainsi que les bûches récoltés seront **mis gracieusement à disposition des habitants de la commune**. Le BRF pour être utilisé comme paillage dans les jardins, les bûches comme combustible dans les poêles ou cheminées. Les déchets compostables seront, dans un premier temps, dirigés vers le SIPOM, ils seront par la suite valorisés dans un méthaniseur local.

L'étude montre, enfin, que le coût pour la commune devrait passer, à terme de **47 000 € à 18 000 €** soit une économie annuelle proche de **30 000 €**.

LE FAUCHAGE RAISONNÉ

Cette approche novatrice se généralise sur l'ensemble des communes soucieuses de la préservation de leur environnement.

Elle permet d'envisager l'entretien des accotements et des fossés en répondant aux besoins des usagers, en satisfaisant aux obligations d'entretien des communes mais surtout en respectant la biodiversité.

Les principes mis en œuvre impliquent de :

- **limiter la hauteur de coupe**
- **limiter les interventions de printemps** au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers
- **repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne** afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux. Cette technique permet également de générer des économies en limitant l'usure des couteaux de fauchage, les risques de casse du matériel et la surconsommation de carburant et donc la pollution, induits par des coupes plus fréquentes et plus basses

Garantir la sécurité est une obligation fondamentale

Le fauchage des accotements et des zones dangereuses (comme les carrefours ou les virages) doit toutefois être maintenu pour favoriser la visibilité des usagers de la route et permettre la circulation des piétons.

Les fossés et les accotements : espaces de biodiversité

Le fauchage intensif en entraînant le lessivage des sols provoque l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces.

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques à préserver. Ils permettent à de nombreuses espèces animales de se déplacer, se nourrir, se reproduire et à la flore sauvage de se développer et de se multiplier. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats et on participe à la préservation de la biodiversité.

Nous sommes, bien sûr, également attentifs à l'expansion des plantes invasives et nous intervenons au moment opportun pour la limiter.

Les usagers peuvent être surpris par la hauteur de la végétation et croire à un manque d'entretien.

L'image d'une **route propre** ne doit plus être synonyme de végétation rasée, mais d'un espace préservé, riche de vie, utile à l'équilibre général de notre territoire.

JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE LE 18 SEPTEMBRE World CleanUp Day

La ville de Sorèze s'est associée pour la deuxième fois à cette initiative mondiale. Fossés, ruisseaux, bords des routes sont, hélas, de gros pourvoyeurs de déchets !

Bravo et encore merci aux participants !

Une opération, sans aucun doute, à renouveler en 2022.

Sorèze en chiffres :

- ✓ **30 participants**
- ✓ **770 litres d'emballages recyclables,**
- ✓ **770 litres de déchets résiduels,**
- ✓ **20 litres de verre,**
- ✓ **30 kg de ferraille.**



La commune de Sorèze compte de nombreuses associations dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs, de l'entraide. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la mairie de Sorèze rubrique → annuaire des associations.

La situation sanitaire n'a pas permis l'organisation du forum des associations en 2021, les contraintes en vigueur ne pouvant être respectées.

La vie associative a été fortement perturbée ; néanmoins la commune a apporté son soutien aux membres souvent très actifs des différentes associations, que ce soit de façon financière, matérielle ou par la mise à disposition des salles communales.

Gageons que 2022 marquera un nouveau départ avec le retour attendu de nombreuses manifestations.

Thierry Pouvreau, l'adjoint référent pour les associations est à votre écoute et répondra à vos interrogations à l'adresse suivante : associations@ville-soreze.fr

L'Athlétic Club Sorézien (ACS)

Le Club, créé en 1989, compte **60 licenciés** des catégories éveils, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, espoirs, à séniors et masters.

Les entraînements au Centre Sportif de Sorèze et/ou à la piste d'athlétisme, animés par plusieurs éducateurs, ont lieu le mercredi de 14h à 17h30 et le vendredi de 18h à 20h. Ils font découvrir les techniques des disciplines comme le saut, le lancer, la course, le sprint tout en transmettant l'envie de progresser et de se surpasser. Les athlètes concourent en équipe mais aussi en individuel. Pour les compétitions départementales, régionales et nationales, en cas de qualification, les jeunes à partir de 12 ans rejoindront leurs camarades du Tarn Sud Athlétisme et pour l'éveil athlétique, ils évolueront dans le cadre du Trophée de l'Avenir qui se déroule sur 6 journées.

En 2021 les compétitions se sont faites plus rares pour causes de contraintes d'organisation liées à la crise sanitaire du Covid-19. Quel que soit votre âge, vous pouvez nous rejoindre, il vous suffit de chausser vos running...

☎ **Philippe Dussel** au 06.09.98.83.22.

La Sorézienne



La Sorézienne vous accueille pour pratiquer la Gym avec **Clarisse** et **Nicolas**, le Yoga avec **Corentin**, le Hip-Hop avec **Ken**, l'Éveil Corporel, la Danse et le Cabaret avec **Laure** : pour votre bien-être et votre santé, vous défouler, vous relaxer et surtout pour le plaisir.

Toutes nos activités sont encadrées par des animateurs qualifiés.

☎ **Annie Sentenac Nouviale** au 06.80.03.40.65.

✉ contact@lasorezienne.com

Sorèze Football Club (SFC)



Enfin ! Après deux saisons chaotiques, le Sorèze Football Club espère réaliser une saison complète pour 2021-2022.

En raison des diverses difficultés occasionnées par la Covid-19, le club a décidé de baisser le prix des licences

pour que l'aspect financier ne soit pas une contrainte pour les familles. Accompagnée de l'équipement short, chaussette et survêtement, la licence a été fixée à 20€ pour toute l'école de foot et à 40€ pour les séniors.

103 licenciés adhèrent au SFC (119 en 2019-2020). L'école de foot est primordiale pour la bonne santé du club qui est représenté dans les catégories U7, U9, U11 ainsi qu'en U15 avec une nouvelle équipe !

Aucun changement chez les séniors, l'équipe première évoluera en D2 et l'équipe réserve en D4. Le démarrage de la saison se passe bien pour toutes les deux. Le club va améliorer sa communication et informera plus fréquemment sur les matchs in situ afin de pouvoir réunir de nombreux Soréziens autour du stade. Des infos sont disponibles sur le site www.sorezefc.footeo.com, notamment sur les événements extra-sportifs que le SFC pourra être amené à organiser en fonction de l'évolution de la situation.

L'association Sorèze Football Club est à la recherche de bénévoles et sera ravie de les accueillir afin de partager ensemble la passion du ballon rond !

☎ **Hakim El Ayadi** au 06.22.99.27.81.

Le Tennis Club Sorézien (TCS)



Le TCS compte **105 adhérents** de 2 à 65 ans qui, pour la grande majorité, sont inscrits à l'école de tennis dirigée par **Julien Trouverie**. Chacun peut trouver sa place : en baby tennis, en paratennis (handisport), en loisir mais aussi en compétition et nous avons plusieurs équipes inscrites dans des compétitions départementales et régionales. Tous les participants et spectateurs sont heureux de la reprise de ces rencontres, annulées la dernière saison pour des raisons sanitaires, et aussi de la reprise du tournoi Open TCS en juin, toujours un grand moment sportif et convivial.

Ce club dynamique et chaleureux est prêt à vous accueillir !

☎ **Nathalie Ballestrin** au 06.48.34.96.19.

ou **Bernard Garric** au 06.18.75.35.67.

✉ tcs81540@gmail.com

🌐 tennis-club-sorezien.fr

École de danse Shake's

Malgré une année compliquée et des cours à distance, l'École de danse Shake's a pu maintenir ses dates de spectacles en 2021 qui ont connu un grand succès !

De l'émotion, de l'amitié et de la passion : c'est avec le même cocktail de bonne énergie que **Gaëlle** et tous ses élèves ont recommencé les cours (en salle cette fois) et préparent de nouveaux projets pour l'année à venir.



☎ **Dominique lafontaine** au 06.17.20.46.93.

✉ gaelle.eddshakes@gmail.com

La Société de Recherche Spéléo-Archéologique du Sorézois et du Revélois (SRSASR)

En 2021, notre Société a participé aux caravanes du sport tarnais à Castres et à Saint-Ferréol, mais a aussi organisé les traditionnelles **Journées Nationales de la Spéléologie** d'été et d'automne. Ces manifestations ont confirmé la venue de nouveaux membres. Avec plus de 60 sorties spéléologiques ou activités diverses proposées dans l'année, notre société est toujours aussi dynamique.

☎ **Frédéric Verp** (Président) au 06.23.83.89.09.

Sylvie Pélissier (Secrétaire) au 05.63.74.11.56.

Magaly Serres (Trésorière) 06.45.89.86.73.

Le Sorèze Vélo-Club



Animé par un nouveau duo de présidents, **Simon Vergnes** et **François Prom**, le SV-C a vécu une année 2021 particulière, du fait de la crise sanitaire. Malgré tout, les adhérents ont pu continuer à s'entraîner ou effectuer des balades dans le Sorézois ou la Montagne Noire. Des sorties délocalisées, entre autres, dans les Corbières ou le Sidobre ont été organisées, pendant l'été, tout comme la **Randonnée VTT et Pédestre** (qui a accueilli plus de 300 participants) en septembre et le **Tour du Tarn Montagne Noire**, reporté de mai à octobre, et qui, malgré une météo exécrable, a réuni **110 participants**. Covid oblige, les compétitions sur route ou VTT n'ont débuté qu'en début d'été, mais **Maryline Salvetat Vassal**, la meilleure représentante du club en 2021, a eu le temps d'augmenter sa collection de titres de championne de France !

☎ **François Prom** et **Simon Vergnes** au 06.44.91.18.16.

✉ sorezeveloclub@gmail.com

Le Moto Club Sorézien

L'année 2021 a été marquée comme pour tous par des contraintes sanitaires qui ne nous ont pas permis de réaliser les animations que nous aurions souhaitées. Toutefois, quelques sorties moto du dimanche ont fait le bonheur de nos adhérents tout comme notre sortie annuelle en Ardèche.

☎ **Thierry Sémat** au 05.63.74.24.51.
✉ motoclubsorezien81@gmail.com

Lous Randounnaires de Sorèze

L'année que l'on vient de passer n'a pas été très faste pour les randonneurs, mais on va tout faire pour l'oublier très vite.

Au programme, **4 sorties par mois**, deux jeudis et deux dimanches, en essayant d'alterner des randos d'une demi-journée avec des randos plus longues incluant un pique-nique. Ajoutez une bonne dose de convivialité, un grand bol d'amitié, et vous aurez un groupe où on se sent bien. Si vous êtes tentés, n'hésitez pas, **venez nous essayer!** Votre seul risque c'est de vous y plaire vous aussi, et de nous rejoindre pour arpenter tous les chemins de notre belle région.

☎ **Jean-Marie Maurin** au 06.03.23.31.56.
🌐 <https://www.rando-soreze.fr>

Pétanque Sorézienne

Malgré la persistance de la crise sanitaire, les championnats des clubs, les coupes du Tarn et de France ont pu se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Le club se réjouit du démarrage des travaux du **boulo-drome couvert** qui permettra à l'avenir, de pouvoir jouer et organiser des compétitions tout au long de l'année.

La saison s'est clôturée le 6 novembre avec le concours du meilleur pétanqueur.

☎ **Aurélien Bayo** au 06.19.68.34.39.
✉ aurelienbayo2@gmail.com

Sorèze Multi-Sports

L'association propose de pratiquer le Volley Ball, Badminton, Floorball (Hockey), Futsal au gymnase en toute convivialité.

Ces activités s'adressent aux adultes (et jeunes de + de 16 ans accompagnés d'un majeur).



Horaires :
Le jeudi de 19h30 à 22h et le dimanche de 18h à 20h.
Nouveauté : création d'une section Volley, le mardi de 21h à 23h. (Matchs amicaux avec les villages voisins).
Nous remercions nos adhérents pour leur fidélité malgré une reprise sous certaines conditions.

☎ **Aymeric Galibert** au 06.15.31.59.11.
✉ sorezemultisports@orange.fr

Sorèze Plus

13 manifestations ont pu être réalisées et deux annulées en 2021 :

1 thé dansant le 28 novembre, 7 marchés des saveurs : les 28 mars, 16 mai, 4 juillet et 1^{er} août avec nocturne, 24 octobre, 14 novembre et 12 décembre le marché de Noël. Tous ces marchés ont été transférés de la rue Lacordaire vers les **Allées de la Libération** en raison d'une affluence toujours croissante d'artisans des métiers de bouche ainsi que d'exposants liés à l'art de la table, cosmétiques et exposants divers.

3 marchés de producteurs de Pays mandatés par la Mairie de Sorèze, les jeudi 22 juillet, 19 et 26 août.

2 concerts de rentrée en plain air, animés :



• le 3 septembre par **ALI BABA et les 40 batteurs**



• le 4 septembre par l'artiste **Michael JONES, sous chapiteau, dans le parc de l'Abbaye-école** de Sorèze. Deux spectacles largement plébiscités par le public présent (malgré une jauge inférieure à celle attendue).

Merci à tous les membres de l'association et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces manifestations et rendez-vous en 2022.

☎ **François Marcou** au 06.84.67.25.80.

Air d'Autan

Après 10 ans de création, le groupe **Air d'Autan** prend toujours plaisir à animer des après-midis ou des repas musicaux et à apporter de la joie dans les EHPAD.

☎ **Jean-Marie Fatabène** 06.82.75.98.17.



Amis des Orgues

Sorèze a la chance de posséder dans son église paroissiale un orgue de très grande qualité. Sa puissance, la richesse de ses harmonies, la finesse de ses anches sont appréciées par tous les musiciens qui ont la possibilité de jouer sur cet instrument.

En 2021, entre le virus et les travaux programmés sur la toiture de l'église et le clocher, pas de concert ...

Mais nous préparons activement le programme de l'année qui vient. À ce propos, toutes les suggestions sont bonnes à prendre : si vous avez des souhaits ou des idées faites-nous en part, et si vous aimez l'orgue venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

☎ **Jean-Marie Maurin** au 06.03.23.31.56.



Association Tourez Production



Cette association a pour objet de promouvoir le spectacle vivant, réalisations, productions, créations et promotions audiovisuelles, cinématographiques, musicales et la fourniture de prestations associées. Nous avons réalisé cette année les tournages ayant servi à l'annonce faite aux salariés et aux actionnaires du Groupe Scopelec lors de la présentation du changement de siège social. Un nouveau groupe de Fanfare Variété, **Gen's Band**, a également vu le jour. Il s'est produit tout l'été à Sorèze, Revel et pour quelques soirées privées.

✉ tourezproductions@gmail.com

Association des Artistes et Artisans du Sorézois Réunis (AASR)



En raison de la Covid-19, l'Association des Artistes et Artisans du Sorézois Réunis n'a pu présenter ses artistes et ses créateurs d'art que lors de 2 expositions. Les Soréziens sont invités à venir les découvrir. L'entrée est libre et ouverte à tous du lundi au dimanche de 15h à 18h l'hiver et de 15h à 19h l'été, fermée le mardi (sauf périodes estivales et vacances scolaires).

☎ Galerie au 05.63.50.86.76 ou 06.80.38.21.50.
🌐 <https://galerie-art-soreze.fr>

19^{ème} Fête des Arts

Elle s'est unie avec **les Estivales des Arts**. Cette édition a eu lieu le 6 juin, dorénavant seule la rue Saint-Martin sera le rendez-vous des créateurs et artisans, qui ont présenté leur savoir-faire (bijoux, sculptures, tableaux, et divers objets d'art). Une rencontre appréciée par le public et les artistes. Rendez-vous en 2022.

☎ Gérard Grandazzi au 06.80.38.21.50.

Le 22^{ème} Salon d'Automne International



Il a eu lieu dans l'Abbatiale de la Cité de Sorèze du 11 au 25 septembre avec le pass-sanitaires et les gestes barrières. Les deux Invités d'honneur, **Corinne Chauvet** (sculptrice) d'Albi et **Marcos Rodrigo** (peintre) de Montauban, ont apprécié Sorèze. Malgré la Covid-19, le Salon a remporté un vif succès, avec **1237 visiteurs**. Le Salon n'a pas accueilli les enfants de l'école publique et le regrette vivement. Le 23^{ème} salon aura lieu du 10 au 24 septembre 2022.

☎ Gérard Grandazzi au 06.80.38.21.50.
🌐 <https://www.salon-automne-soreze.com>
✉ gerard.grandazzi@wanadoo.fr

Art, Terre, Couleurs en Sorézois

13^{ème} édition Art et Passion au jardin.

Avec l'arrivée des beaux jours, il était temps de faire des plantations, pour les voir grandir tout l'été. C'est ainsi que plusieurs producteurs ont proposé dimanche 16 mai des plantes fleuries et plants de légumes.



Plus de 2000 personnes se sont promenées au travers des différents parterres fleuris.

Rendez-vous en Mai 2022.

☎ Gérard Grandazzi au 06.80.38.21.50.
🌐 www.salon-automne-soreze.com

Union Pour le Commerce Sorézien (UPCS)

L'UPCS, en plus de la décoration et de l'illumination de la rue Saint-Martin durant les fêtes de fin d'année 2020, a organisé le concours de crèches.

Dix crèches ont été installées à la Galerie Terson de Paleville, de la plus traditionnelle aux plus modernes et créatives. Nous rappelons que tout le monde peut venir exposer sa crèche, il suffit de s'inscrire.

Les visiteurs adultes et enfants n'ont pas boudé leur plaisir et leur curiosité ; ils ont désigné par vote 3 lauréats qui ont été récompensés par des bons d'achat à utiliser chez des commerçants de Sorèze.

☎ Gérard Grandazzi : 06.80.38.21.50.



Le Comité des Fêtes.

L'association, dont le but principal est l'organisation de festivités et de loisirs pour les habitants, n'a malheureusement pas pu organiser la fête ni le vide-greniers au mois d'août à cause des contraintes sanitaires liées à la Covid-19.

Tous les bénévoles du Comité des Fêtes vous donnent rendez-vous sur **l'aire de stationnement de Berniquaut** ou se déroulera désormais la **fête du 5 au 7 août 2022** ainsi que plusieurs autres animations.

☎ Sébastien Bonsirven : 06.14.01.89.14.



Les chats du Sor

L'association ne recueille ni chats, ni chatons et ne fait pas office de refuge.

Cette association procède au contrôle des chats errants uniquement de SORÈZE en les faisant stériliser et identifier.

🌐 www.lechatdusor.fr
✉ contact@lechatdusor.fr



Association pour de Développement des Activités Culturelles à Sorèze (ADACS)



L'ADACS, malgré la crise sanitaire, a repris les marchés aux livres mensuels en extérieur dès que les beaux jours ont été de retour, à partir de mai jusqu'en octobre.

Ces journées se sont tenues Cour des Bleus, tout comme **la journée Estivale du livre, Les Polars d'été en Montagne Noire, le Salon être et bien-être**, qui ont connu un grand succès.

En cette fin d'année 2021, le 15^{ème} Salon du livre a retrouvé le cloître et les salons de la Cité de Sorèze, tout comme le marché de Noël des artisans.

☎ Anne-Marie Denis 06.33.62.72.81.

L'Autan Garrigolois



L'Autan Garrigolois, association des habitants du hameau de la Garrigole, souhaite poursuivre ses objectifs de partage de convivialité et de bonne humeur en renouvelant annuellement ses fêtes, animations et sorties.

Cependant, l'année écoulée fut particulière du fait de la pandémie ayant mis un coup d'arrêt à toute manifestation.

Il est important de conserver du lien, de la proximité, de la convivialité et ce, malgré les événements tout en étant vigilants, prudents et respectueux des autres en conservant les gestes barrière de protection. De nouvelles manifestations en ce sens sont à l'étude et seront communiquées ultérieurement, comme d'habitude, par dépôt dans les boîtes aux lettres et affichage au hameau. Statutairement, tous les habitants du hameau sont membres de droit de l'association sans inscription ni cotisation.

☎ Marie-José Schmidt au 06.74.15.73.74.
✉ autan.garrigolois@gmail.com

Les Lutins Soréziens

La crèche **Les Lutins Soréziens**, installée depuis le mois de février 2020 dans ses nouveaux locaux 7 rue du 19 mars 1962, bénéficie d'un environnement verdoyant et arboré, à proximité de la voie verte.



C'est ainsi que l'équipe a souhaité aborder cette thématique pour son projet annuel, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au monde qui les entoure et au respect de l'environnement. Au programme : lien intérieur-extérieur, potager, activité et jeux avec du matériel récupéré, transvasement d'éléments naturels, parcours sensoriel et moteur en lien avec les saisons.

Rappel pratique : **18 places d'accueil** (régulier/occasionnel/urgence/périscolaire)

☎ Elise Guérin-Cornet, Directrice, au 05.63.37.05.97.
✉ leslutinssoreziens@orange.fr

Amis de l'École Publique de Sorèze (AEP)

Une équipe dynamique et motivée a pris ses fonctions au sein de l'association début d'année 2019. Cette association mène des actions afin de financer les projets pédagogiques des enseignants, de fournir aux enfants des moments festifs, d'investir dans des équipements nécessaires au bon apprentissage et développement des enfants. Nous essayons de maintenir le plus possible un lien entre l'école, la mairie et les parents grâce à notre communication sur la page internet AEP de Sorèze

L'association est ouverte à tous les parents des enfants de l'école publique de Sorèze et nous comptons vraiment sur tout le monde pour qu'elle perdure, imagine, organise... Venez nous rejoindre !

🏠 5 rue des écoles 81540 Sorèze
📘 aep.ecledesoreze ✉ aep.soreze@gmail.com
🌐 <https://aepsoreze.assodesparents.fr>
☎ Antoine Mouguede Mohama 06.62.55.40.20.

ADAR



L'association d'aides à domicile ADAR de Dourgne intervient sur les secteurs de Dourgne, Sorèze et de Revel. Cette structure compte **109 salariés** qui interviennent auprès de **500 personnes**.

Elle propose un service de qualité grâce à des intervenants formés et encadrés par une équipe administrative qualifiée assurant la continuité du service.

L'Automne Sorézien

L'association accueille à ce jour **100 adhérents** retraités soréziens ou des alentours, dans un esprit de convivialité et de détente. Tout au long de l'année, sont proposés des voyages, sorties, lotos, repas dansants... Dans le local du club situé face au Centre de Secours des pompiers, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les après-midis pour des jeux de société (belote, Scrabble, ...), lecture, ateliers d'écriture.



☎ Claude Villadieu au 06.80.04.12.61.
✉ maryvonne.combret@gmail.com

Les Amis de la Maison d'Accueil

En raison de la crise sanitaire, des bénévoles ont maintenu le lien en faisant passer des jeux par mail aux résidents de l'EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix de Sorèze. L'association a cependant continué à fournir des lots pour les lotos mensuels ainsi que des bonbons et des gâteaux pour les anniversaires. Les bénévoles remercient l'ensemble du personnel de l'EHPAD pour son engagement et pour le travail effectué auprès des résidents durant cette période difficile.

Nous espérons des jours bien meilleurs en 2022 pour tous !
☎ Martine Fédou 06.87.78.40.78.

L'ADAR s'engage à fournir aux personnes de tout âge : aide au lever et au coucher, aide à la toilette et à l'habillage, aide à la préparation des repas, accompagnements véhiculés aux courses et rendez-vous médicaux, entretien du logement, repassage, écoute et soutien, garde de jour et de nuit, aides au retour à domicile après hospitalisation mais aussi gardes d'enfants à domicile.

La Certification NF Service Service aux personnes à domicile, obtenue en 2010, est un gage de qualité.

🏠 6, Les Promenades à Dourgne
• lundi au vendredi : 9 h à 12 h
• lundi : 15 h - 17 h
• du mardi au vendredi : 14 h - 17 h

☎ 05.63.50.30.11.
☎ 05.63.50.70.00.
✉ adar.dourgne@wanadoo.fr
🌐 adar-dourgne.fr

DÉPART À LA RETRAITE DE DEUX AGENTS

Maité Cros et **Odile Vecchioli** ont fait valoir leurs droits à la retraite. Une sympathique cérémonie a été organisée le 2 juillet pour remercier ces 2 agents qui ont œuvré au sien de la mairie durant de nombreuses années : Maité à l'accueil de la Mairie (29 ans) et Odile à la cantine (19 ans). Nous leur souhaitons une très longue et heureuse retraite. Elles ont été remplacées par **Caroline Pagès** au secrétariat de la Mairie et **Maéva Magnin** à la cantine.



INSTALLATION D'UN ABRIBUS CHEMIN D'EN TESTE À SAINT-FERRÉOL



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES MAIRES À SORÈZE LE 4 SEPTEMBRE



AU CENTRE DE SECOURS



Les Sapeurs-pompiers du centre de secours de Sorèze ont été dotés de nouvelles tenues de feu, **nouvelle génération** qui permettent d'augmenter la visibilité du personnel sur les lieux d'intervention.

Le **Sergent Frédéric Micaleff** et le **Sapeur Gabriel Harvard** ont renforcé les équipes de feux de forêt dans les départements des Pyrénées Orientales durant l'été.



La caravane sport était présente à Saint-Ferréol. Les sapeurs-pompiers Soréziens l'ont animée afin de sensibiliser sur l'engagement des volontaires et sur la formation des premiers secours.

Si vous avez des questions concernant le recrutement ou la formation premiers secours, contactez la **Lieutenant Marie Benne** au 06.62.61.67.93.
Des initiations aux gestes de premiers secours ont été faites tout l'été au camping Saint-Martin de Sorèze où les vacanciers ont pu les apprendre, à partir de sessions menées par le **Sapeur Aymeric Galibert**.

Baptiste Segonne a terminé son engagement dans notre centre de secours. Nous le remercions pour toutes les années passées à nos côtés, bonne continuation à lui !



Frédéric et Ludivine Micaleff ont accueilli **Mattéo** dans leur foyer, nous leur souhaitons tout plein de bonheur !

NEUTRALITÉ CARBONE POUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



L'effort de communication que la mairie a entrepris, avec la mise en place d'une infolettre mensuelle et d'une page Facebook régulièrement actualisée, devait être poursuivi par un travail sur le site internet.

L'évolution des pratiques et des techniques nous imposaient une refonte totale du site existant afin d'être au plus près des habitants de la commune mais aussi de nos visiteurs. L'entreprise **COSIWEB** a réalisé ce travail pour le compte de la mairie pour un coût global de **10716€**.

Le nouveau site permet maintenant une consultation et une lecture confortable sur tous les écrans (ordinateurs, tablettes et téléphones portables), il ouvre la voie à la mise

en place de services digitaux, il facilite enfin les contacts avec les agents et les élus. Il offre un **affichage adaptable** aux difficultés de chaque visiteur grâce à l'**interface Lisio** et à ses nombreuses possibilités, lecture vocale des pages, traduction possible en 26 langues, adaptation visuelle pour permettre une lecture aisée à tous.

La prise en compte du développement durable s'intègre dans tous les projets de la municipalité. Le domaine du digital n'y échappe pas puisque ce **nouveau site internet** est **éco-responsable** en adhérant au programme écologique de Lisio.

Comment ?

- En permettant de choisir un affichage écologique qui réduit l'impact carbone de la consultation des pages.
- Par l'adhésion de la ville au programme Lisio de reforestation qui permet de compléter la compensation de l'impact carbone du site.

▶ Cliquez sur l'hippocampe à gauche de l'écran et laissez-vous guider. Lisio adaptera dynamiquement par une interface intuitive l'affichage **ECO** du site.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021 AU MONUMENT AUX MORTS



ACCUEIL DES NOUVEAUX SORÉZIENS LE 19 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES



LA GARANTIE JEUNES DE SORÈZE

C'est un **accompagnement renforcé** d'un an qui s'adresse **aux jeunes de 16 à 25 ans** ni en emploi, ni en éducation, ni en formation rencontrant des difficultés d'insertion. La finalité de ce dispositif est l'accès à l'autonomie et à l'emploi. Cet accompagnement débute par une phase de collectif intensif.

Les objectifs :

- Prendre confiance
- Valoriser son potentiel
- Créer un réseau social et professionnel
- Construire une expérience positive
- Accéder au monde de l'entreprise

La Mission Locale Tarn Sud a mis en place, en partenariat avec la Mairie de Sorèze, une session Garantie Jeunes pour un groupe de **8 jeunes habitant à Sorèze et aux alentours**. La phase collective de ce dispositif s'est déroulée du 20 septembre au 1^{er} octobre 2021 et les 8 jeunes ont participé à différents ateliers dans une salle mise à disposition par la Mairie de Sorèze.

Cela leur a permis de mieux se connaître et de découvrir le bassin d'emploi local ainsi que les différents acteurs économiques et institutionnels locaux. Un travail a également été fait sur les CV, lettres de motivation et les entretiens professionnels sans oublier des informations sur la santé.

Les différents ateliers qui leur ont été proposés : La culture dans ma ville

- Visite du musée Dom Robert et de l'Abbaye-école.



Rencontre avec les acteurs économiques du territoire

- EHPAD de Sorèze .
- Visite de l'entreprise Parlons Bois.



- Intervention et visite du Comité de Bassin Emploi Laura-gais Revel Sorézois.

Citoyenneté

- Intervention de la Mairie de Sorèze.

Santé

- Intervention du Planning Familial.
- Information sur la CPAM.
- Intervention de l'association Santé en Synergie sur les compétences psycho-sociales et l'estime de soi.

BORNE IRVE

Une nouvelle borne IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) sera installée prochainement sur le parking situé au-dessus de la Salle Georges de Léotoing, route de Dourgne.



Elle permettra ainsi de disposer de deux branchements supplémentaires en bordure de la route départementale.

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre immeuble ou votre terrain ?

Quelle que soit la nature de ces travaux (rénovation de façade, pose de clôture, peinture, démolition, construction d'un abri de jardin, assainissement...) prenez contact avec le service urbanisme de la mairie. Celui-ci vous indiquera quelle procédure suivre (dépôt d'un Permis de Construire, d'une Déclaration Préalable, d'une autorisation de voirie, d'un certificat d'urbanisme...). Les différents documents sont à télécharger sur le site de la commune : www.ville-sorèze.fr

La gestion des infractions

Il s'agit de visites de contrôles effectuées sur le terrain par **la Mairie** qui peut engager, sur l'avis de l'Architecte des Batiments de France (A.B.F.), une procédure auprès du Procureur de la République en cas de non-conformité.

La **Direction des Territoires** (taxe d'urbanisme) et le **Service du Cadastre** (taxe foncière) effectuent également des contrôles lors de visites.

Evolution de la P.F.A.C.

Depuis le 1^{er} avril 2021, le montant de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.) est fixé comme suit :

- de 1 à 3 pièces : 2500€
- 4^{ème} pièce : + 500 €
- 5^{ème} et plus : 400 € par pièce principale supplémentaire à partir de la 5^{ème} pièce.

À noter : un contrôle de conformité doit être réalisé par le propriétaire lors de la vente d'un bien et effectué par l'entreprise mandatée par la ville :

☎ Entreprise VEOLIA EAU 05.63.49.66.43

Sur le domaine public, les travaux de raccordement au réseau collectif d'assainissement, doivent être effectués par l'entreprise mandatée par la ville.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, s'adresser à Réseau 31 :

☎ : 05.61.17.30.84 ✉ anc@reseau31.fr

Ont été déposés au 01/12/2021 :

- 34 permis de construire dont 17 pour la construction de maisons individuelles,
- 88 déclarations préalables de travaux pour des réfections de façades, de toitures, constructions de clôtures, de piscines ou d'abris de jardin,
- 1 permis de démolir,
- 87 Certificats d'urbanisme dont 73 d'information et 14 opérationnels (qui déterminent les possibilités de constructions sur les différents terrains),
- 7 permis d'aménager.



ATTENTION !

Une construction de moins de 5 mètres carrés ne nécessite pas de demande d'autorisation.

Cependant, elle ne dispense pas de respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Réception du public par **André Mateille**, en charge de l'urbanisme, uniquement :

☎ **lundi, mercredi et vendredi matin de 10h à 12h**

☎ **mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h**

☎ 05.63.74.40.30

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, dit **programme Démat'ADS**, répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité des services sont accessibles en ligne.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action Publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal. Où en est-on ?

Par délibération du 11 avril 2017, la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois s'est engagée dans l'élaboration de son PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme visant à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire, sur l'ensemble des 28 communes de l'intercommunalité **à l'horizon 2030**.

Elaboré par l'intercommunalité, en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire, le PLUi définira les grandes orientations d'aménagement en termes d'environnement et de cadre de vie, d'habitat, de mobilités, d'économie...

Par ailleurs, il définira et réglementera les usages des sols :

- Le type d'occupation (urbain, agricole, naturel, etc.)
- Les règles de construction s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme

Une fois approuvé, Le PLUi remplacera les Plan Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales aujourd'hui en vigueur sur la Communauté de Communes. En tant que document d'urbanisme unique, le PLUi permettra ainsi d'instruire les autorisations d'urbanisme avec des règles cohérentes et unifiées pour l'ensemble du territoire.

Le PLUi : les grandes étapes de son élaboration

L'élaboration du PLUi se déroule en quatre grandes étapes :

1. Le **diagnostic** et **l'état initial de l'environnement** dressent un état des lieux du territoire.
2. Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** formalise, à partir des éléments du diagnostic, les objectifs et orientations retenus à l'horizon 2030.

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE !

7 JOURS SUR 7 - 24H SUR 24H

Permis de construire / Déclaration préalable / Certificat d'urbanisme / Permis d'aménager / Permis de démolir



SIMPLE

Je dépose ma demande en quelques clics



STOP GASPILLAGE

Plus besoin d'imprimer le dossier



PRATIQUE

Je peux suivre la progression de ma demande en ligne



RAPIDE

Plus besoin de se déplacer en mairie



ACCESSIBLE

La plate-forme de dépôt est ouverte 24H / 24 & 7 jours / 7



SÉCURISÉ

Mon compte personnel est confidentiel



RDV sur le site de la Mairie de Sorèze ou sur www.revel-lauragais.com

3. Le **règlement** et le **zonage** définissent des règles spécifiques applicables à différents types de zones en matière de droits à construire : zone Urbaine (U), A Urbaniser (AU), Naturelle (N) et Agricole (A).
4. La **validation** du PLUi intervient après consultation des personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires...) et enquête publique auprès des citoyens.

Après la réalisation du **diagnostic territorial** et d'une première version du **PADD**, l'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du zonage en tenant compte des règles d'urbanisme (loi ALUR) alors en vigueur.

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021, a mis en place de nouvelles règles pour lutter contre l'étalement urbain et a instauré 2 objectifs nationaux qui doivent se décliner dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) puis dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et enfin dans les PLUi.

Il s'agit :

- D'atteindre l'objectif national d'**absence de toute artificialisation** des sols en **2050**.
- De **réduire de moitié** l'artificialisation des sols dans les 10 prochaines années par rapport à ce qui s'est réalisé depuis 10 ans.

Le zonage a donc dû être revu en profondeur pour s'adapter à ces nouvelles règles très strictes : il devrait être finalisé d'ici la mi 2022.

VOIRIE

La programmation 2021 des travaux de voirie réalisés par l'intercommunalité pour le compte de la commune a porté sur le revêtement des voies suivantes :



• Rue Charles de Guibert



• Chemin de l'Autan

- Lotissement Véronique
- Chemin du Laudot
- Carrefour Zone Artisanale de la Condamine

- Chemin des Lattes
- Impasse Sans Souci
- Chemin des Mengauds

Au total **167 000 €** ont été consacrés à ces travaux de goudronnage. La commune continue à financer par ailleurs, sur son budget, l'entretien et la création de fossés pour un montant d'environ **40 000 €** en 2021.

CONSTRUCTION DE LA BASE DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT DES POURTOURS DU LAC DE ST FERRÉOL

Après une phase de concertation avec les prestataires touristiques et les institutionnels à l'automne 2020, le projet a été actualisé par l'architecte APACHE début 2021 ; le projet définitif (validé en juin 2021) est constitué de 2 bâtiments :

- Une **salle polyvalente** à destination d'évènements sportifs et culturels qui abritera également une antenne de l'Office de tourisme, un **Bureau des guides** et des sanitaires ouverts au public.
- Un espace composé d'un **bistrot de Pays** et d'un bâtiment intégrant vestiaires, sanitaires et stockage de matériel sportif

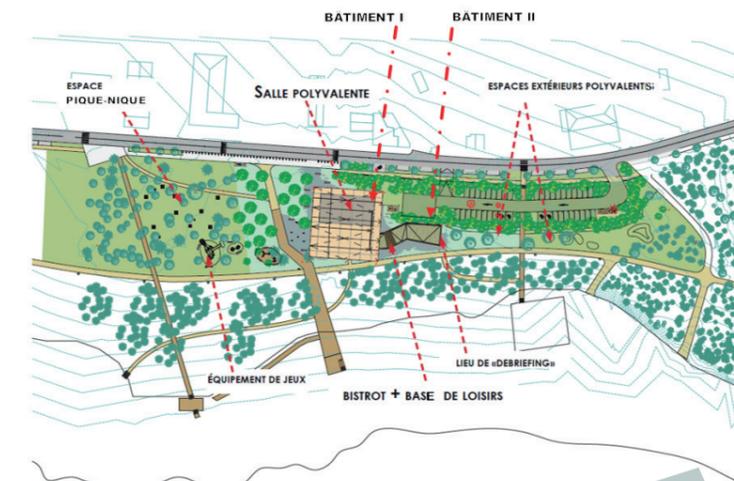
S'y rajoutent une **aire de stationnement** en remplacement de l'actuel parking et un **espace jeux** et **pique-nique**. L'appel d'offres aux entreprises a été lancé durant l'été 2021 avec un démarrage des travaux prévu début 2022 pour un coût de **3 000 000 €**.

Le Bureau d'études, COGITE, a été mandaté pour définir les modalités juridiques de la mise en gestion de cet équipement avec un rendu des conclusions au Conseil Communautaire fin 2021.



Aires de stationnement

Après l'aménagement en 2020, de **trois aires de stationnement (Gerbe d'eau, Encastre et Digue)**, celui de l'**aire d'En Teste** a démarré le 17 novembre 2021 pour une mise en fonctionnement prévue en juin 2022. Le permis d'aménager pour l'**aire de l'Hermitage** a également été déposé. L'**aire du Rastel** (300 places) sera également réouverte en 2022.





Le recensement citoyen
Dès leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, les jeunes Soréziens doivent venir à la mairie effectuer leur recensement citoyen. Cela permet d'être convoqué à la **Journée Défense & Citoyenneté (JDC)**. Depuis le 1^{er} novembre 2021, la démarche peut également se réaliser en ligne sur le site : service-public.fr

Dans les deux cas, le jeune doit se munir de sa **carte d'identité** ou de son **passport**, du **livret de famille de ses parents** et d'une **attestation de domicile récente**. Après instruction de son dossier complet, l'attestation de recensement sera remise.

Cette formalité est obligatoire et est exigée notamment pour s'inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire...) ou concours administratifs. Le recensement citoyen permet à l'administration de les inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.



Elections présidentielles et législatives

Elles auront lieu les **10 et 24 avril** et les **12 et 19 juin 2022** à la Salle des Fêtes de Sorèze. Vous devrez vous munir impérativement d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur devrait recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.



Carte d'identité / Passeport

Pour refaire votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans une commune équipée de station biométrique. Pour Sorèze, les communes équipées les plus proches sont : **Puylaurens, Labruguière, Castres, Mazamet** ou **Revel**.



Carte grise : immatriculer un véhicule d'occasion

Vous pouvez effectuer la démarche :
 → **soit en ligne** à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

(l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu),

→ **soit auprès d'un professionnel habilité.**

⚠ Attention : il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès des services de la préfecture ou de la sous-préfecture, ni par courrier ni sur place.



Lutte contre le bruit

Se reporter à l'extrait de l'arrêté préfectoral fixant **les horaires à respecter pour les travaux de bricolage ou de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants :

- les **jours ouvrables** de **9 h à 12 h** et de **14 h à 20 h**,
- les **samedis** de **9 h à 12 h** et de **15 h à 20 h**,
- les **dimanches** et **jours fériés** de **10 h à 12 h**.



Déclaration de chiens dangereux

Nous rappelons que **la divagation des chiens est strictement interdite, dans le bourg comme dans les hameaux**. Les chiens de **catégorie 1** (Pit bull, boerbull) **et 2** (staffordshire bull terrier, american staff, rottweiler et tosaïnu) doivent faire **obligatoirement l'objet d'une déclaration en mairie, être muselés et tenus en laisse** à l'extérieur.



Une station météo est installée sur le toit de la mairie et permet de disposer d'une station climatique en direct (température, vitesse du vent, pluviométrie, baromètre).

Toutes ces données sont consultables en direct sur le site de la commune (www.ville-soreze.fr) qui met également en ligne, à titre d'information, les relevés météo mensuels.



Info Risques Majeurs

Vous trouverez sur le site de la ville (ville-soreze.fr → *Sorèze au quotidien, infos municipales*) le **Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (D.I.C.R.I.M).

Ce document, mis à jour, informe la population sur les risques majeurs recensés sur la commune et sur les réflexions et comportements à tenir en cas de crise. Le nouveau D.I.C.R.I.M a été distribué à tous les habitants de la commune.



Cimetière

Les personnes qui souhaitent acquérir une concession, une case du columbarium ou une caverne sont priées de s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Barrage des Cammazes

Le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** du barrage des Cammazes est un outil d'aide à l'élaboration des **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** pour le risque de rupture du barrage.

La réglementation française a rendu obligatoire l'établissement de ce PPI pour les grands ouvrages, c'est-à-dire ceux dont la hauteur de digue est égale ou supérieure à 20 mètres au-dessus du terrain naturel et dont la retenue est d'une capacité supérieure à 15 millions de m³ d'eau. Le barrage des Cammazes entre dans la catégorie de ces grands barrages et fait donc l'objet d'une réglementation particulière concernant sa conception, sa surveillance et le dispositif d'alerte en cas de faits anormaux ou d'événements extérieurs affectant l'ouvrage.

Le PPI des Cammazes identifie **3 états de veille** qui vont servir à déterminer l'organisation de l'alerte et notamment le déclenchement des sirènes en niveau 3 :

- **niveau 1 / Vigilance renforcée**
- **niveau 2 / Préoccupations sérieuses**
- **niveau 3 / Péril imminent**

La gestion des ordres est la suivante :

- **ordre essai** : une séquence de 3 émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes,
- **ordre alerte** : une séquence d'émissions sonores de 2 secondes séparées par un silence de 3 secondes durant 2 minutes au minimum,
- **ordre fin d'alerte** : une séquence d'émissions sonores continues durant 30 secondes.

Des **essais de sirène** sont réalisés le **premier mercredi de chaque trimestre** vers 12h (mars, juin, septembre et décembre).



Prêt de matériel aux particuliers Soréziens

La commune met à la disposition des **particuliers Soréziens** des tables et des chaises à venir retirer aux services techniques. Pour une bonne gestion des prêts, il est rappelé que les réservations de ce mobilier s'effectuent au moyen d'une fiche de prêt à transmettre au secrétariat de la mairie, **au moins 15 jours à l'avance**. Cette fiche de réservation, disponible en mairie ou en téléchargement sur le site de la commune : www.ville-soreze.fr à la rubrique téléchargement, est à retourner à la mairie.

⚠ Il a cependant été constaté que certains matériels prêtés reviennent quelquefois endommagés ou non nettoyés... Merci donc de respecter ce matériel pour que le service rendu puisse perdurer !



Affichage sur les panneaux municipaux

21 panneaux municipaux, (dont 5 dans le bourg) sont mis à la disposition des **associations Soréziennes** qui souhaitent annoncer leur manifestation.

L'association doit faire parvenir à la Mairie, **10 jours avant l'animation**, les affiches qui seront mises en place par les agents municipaux en fonction du nombre de manifestations prévues sur la période.

Il est rappelé que les **ordures ménagères** sont ramassées par le SIPOM de Revel, le **lundi** et le **vendredi** et que les **déchets recyclables** sont enlevés le **mercredi**.

La collecte s'effectue en ramassage en porte à porte dans le bourg et dans les conteneurs prévus à cet effet dans les lotissements et les hameaux. Dans le bourg, afin d'éviter tout débordement sur la voie publique, les sacs poubelles doivent être **IMPÉRATIVEMENT** sortis le **matin du ramassage**.

Le SIPOM met à disposition des sacs/conteneurs jaunes. La **déchetterie du SIPOM** de Revel est à la disposition des habitants pour l'intercommunalité : **ZI de la Pomme, Avenue Marie Curie 31250 Revel** - Horaires du **lundi au samedi 9 h / 12 h - 14 h / 17 h 50**, où l'on peut **déposer gratuitement**, pour le public, tous les **déchets autres que ceux acceptés dans nos bennes et poubelles municipales** : *déchets verts, bois, verre, électroménager, huile de vidange, déchets spéciaux, métaux, huile de friture, écrans, gravats internes, batteries, petits appareils électriques, tout venant, textiles, lampes, cartons et mobilier*.

La Mairie a fourni et distribué les sacs poubelles noirs en décembre 2021, pour la dernière année.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN 2022

les mardis :
11 JANVIER,
5 AVRIL,
5 JUILLET,
4 OCTOBRE.

S'inscrire auprès des services techniques ou au secrétariat de la Mairie.

Mairie de Sorèze - BP 90018 - 81540 Sorèze

☎ 05 63 74 40 30 (de 10h à 12h et de 14h à 16h)

Services techniques : 05 63 74 40 32

Service urbanisme : 05 63 74 40 30 - urbanisme@ville-soreze.fr

André Mateille reçoit le public uniquement lundi, mercredi et vendredi matin de 10h à 12h / mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h

www.ville-soreze.fr - mairie@ville-soreze.fr -  Ville de Sorèze

🏠 Mairie ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Permanences à la Mairie de Sorèze

Assistante sociale :
le mardi matin, sur rendez-vous : 05 63 37 68 10
à la Maison du Conseil Départemental de Puylaurens

Mission Locale sur rendez-vous :
1 fois par mois : 05 63 51 63 20

HORS MAIRIE

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Cabinet médical : 05 63 74 12 00

Crèche Les Lutins Soréziens : 05 63 37 05 97

Ecole publique : 05 63 74 40 31

Bibliothèque :

→ Ouverture en période scolaire les mardis et jeudis
17h15 à 18h45

→ et le 1^{er} mercredi des vacances scolaires
9h à 11h45

EHPAD Saint-Vincent Sainte-Croix : 05 63 74 42 00

Centre des finances Puylaurens : 05 63 75 03 16

Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois :
05 62 71 23 33

Service assainissement individuel :

Réseau 31 : 05 61 17 30 84

Service Petite Enfance

Françoise Pagès : 05 62 18 48 69

Comité de Bassin d'Emploi Revel : 05 62 71 31 20

SIPOM

Bureau : 05 62 71 22 83

Déchetterie : 05 62 71 32 91

Syndicat des Eaux Cuq-Toulza : 05 63 82 54 82

Aide à Domicile ADAR Dourgne : 05 63 50 30 11

Autabus (Croix Rouge)

2^e et 4^e mardi du mois dans le parc public

CAF Castres : 0 820 25 81 10

CPAM Castres : 36 46
mise à jour des cartes vitales, borne à la pharmacie

CARSAT : 39 60

Pôle emploi Castres : 39 49

ENEDIS - GRDF

CENTRE D'APPEL DÉPANNAGE - URGENCE :

Pour tout problème d'électricité ou de gaz

CAD Electricité : 09 72 67 50 81

CAD Gaz : 0 800 47 33 33

ACCUEIL DISTRIBUTEURS :

Accueil et traitement des demandes

Raccordement Électricité et Accès Gaz

Accueil raccordement Électricité : 0 810 203 835

Accueil Accès au Gaz : 09 69 36 35 34

TRAVAUX :

Pour information sur les travaux de nouveaux branchements électriques

Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn

Téléphone Secrétariat : 05 63 43 21 40

Cité de Sorèze

Musée Dom Robert : 05 63 50 86 38

Musée du Verre Yves Blaquière : 05 63 37 52 66

Bureau d'Information Touristique (B.I.T.)
de Sorèze - Saint-Ferréol
ouvert d'avril à octobre

Tour Ronde - Rue Saint-Martin - 81540 Sorèze

Tél. : 05 63 74 16 28 - Fax : 05 63 50 86 61

www.auxsourcesducanaldumidi.com

documentation@auxsourcesducanaldumidi.com



Nouveau logotype !

👍 Le nouveau logotype est disponible en téléchargement afin de l'apposer sur vos supports de communication !

👉 La Ville de Sorèze est dotée d'une charte graphique.

⚠️ L'utilisation du logo de la Ville est soumise aux règles de cette charte graphique disponible sur la page suivante :

www.ville-soreze.fr/kit-communication

📄 Informations : pour toute demande d'information sur l'utilisation de la charte envoyez un mail intitulé *Logo Mail* à l'adresse suivante :

communication@ville-soreze.fr

SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la ville est en ligne depuis juin 2021.

😊 Faciliter l'accessibilité du site à tous

♥ Un site 100% CO2 neutre

👍 Solidaire et engagé



L'infolettre...

Un moyen de communication au plus près de l'actualité.
Envoyée chaque début de mois !

➡ Inscrivez-vous sur le site internet de la ville :
www.ville-soreze.fr

... et toujours la page Facebook avec 1250 abonnés !

 Ville de Sorèze

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Sorèze
Mag
Bulletin Municipal Janvier 2022



 www.ville-soreze.fr

 Ville de Sorèze